OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT

2022 2025

DÉCEMBRE 2022

AFRISTAT

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT 2022-2025

DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS 4

PRÉFACE 6

AVANT - PROPOS 7

CONTEXTE ET JUSTIFICATION 9

1. RAPPEL DE LA MISSION ET DE LA VISION D'AFRISTAT, ET OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2022-2025 12
   - 1.1 La mission d'AFRISTAT 12
   - 1.2 La vision à long terme d'AFRISTAT 12
   - 1.3 L'objectif global du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 12

2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PÉRIODE 2022-2025 13
   - Orientation stratégique 1 : Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations statistiques de la zone de couverture 13
   - Orientation stratégique 2 : Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques 13
   - Orientation stratégique 3 : Accroissement des capacités techniques de production des statistiques socio-démographiques, agricoles et environnementales 13
   - Orientation stratégique 4 : Élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT 14
   - Orientation stratégique 5 : Promotion du volet observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT 14
   - Orientation stratégique 6 : Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT 15
   - Orientation stratégique 7 : Renforcement des capacités internes d'afristat 15

3. CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PÉRIODE 2022-2025 16
   - 3.1 Les conditions de réussite 16
   - 3.2 Les risques 16

4. STRATÉGIE D'INTERVENTION D'AFRISTAT POUR LA PÉRIODE 2022-2025 17
   - 4.1 Articulation logique du programme de travail 2022-2025 17
     - Orientation stratégique 1 17
     - Orientation stratégique 2 18
     - Orientation stratégique 3 20
     - Orientation stratégique 4 21
     - Orientation stratégique 5 23
     - Orientation stratégique 6 25
     - Orientation stratégique 7 27
   - 4.2. Mise en œuvre du programme de travail 2022-2025 d'AFRISTAT 28
   - 4.3. Principaux intervenants 28
   - 4.4 Ressources de mise en œuvre du programme 29
     - 4.4.1. Moyens méthodologiques 29
     - 4.4.2. Ressources humaines d'AFRISTAT 30
     - 4.4.3. Ressources matérielles et financières d'AFRISTAT 30

ANNEXES 31

Annexe 1 : Evolution prévisionnelle de l'effectif des experts au cours de la période 2022 – 2025 32

Annexe 2 : Cadre logique des résultats du PSTA 2022-2025 34

Annexe 3 : Glossaire 52

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d'Assistance technique pour l'Afrique African Technical Assistance Center
APU	Administration publique
B&MG	Bill and Melinda Gate Foundation
BAD	Banque africaine de Développement
BM	Banque mondiale
BMS	Bulletin mensuel des Statistiques
CAMI	Computer Assisted Mobile Interview
CAPI	Computer Assisted Personal Interview
CAS	Centre africain de la Statistique
CATI	Computer Assisted Telephone Interview
CAWI	Computer Assisted Web Interview
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale
CER	Communauté économique régionale
CESD	Centre européen de Formation des statisticiens pour le développement
CGD	Citizen Generate Data
CM	Conseil des Ministres
CNAQ	Cadre national d'Assurance Qualité
COP	Conference of the Parties for Climates Changes
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DSNU	Division Statistique des Nations Unies
EAC	East African Community
EDS	Enquête démographique et de santé
EMA	États membres d'AFRISTAT
EMEAP	Executive Meeting of East Asian and Pacific Central
ENEAM	École Nationale d'Économie appliquée et de Management
ENSAE	École Nationale de la Statistique et de l'Administration économique
ENSEA	École Nationale supérieure de Statistique et d'Économie
ESA	École de Statistique africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HLG	High Level Group / Groupe de haut niveau
IAEG-SDG	Inter Agency and Expert Group for Sustainable Development Goals Indicators
ICAE	Indice composite de l'activité économique
ICC	Indice du coût de la construction
ICE	Indice du commerce extérieur
ID	Identité digitale
IDL	Indice de développement local
IFORD	Institut de Formation et de Recherche démographiques

IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études économiques
ISO	International Standard Organization
ISSEA	Institut sous-régional de Statistique et d'Économie appliquée
LLA	La Lettre d'AFRISTAT
MBdP6	Manuel de la balance des paiements, 6e édition
MCS	Matrice de comptabilité sociale
MEGC	Modèle d'équilibre général calculable
MICS	Multiple Indicators Clusters Survey
MSFP	Manuel des statistiques des finances publiques
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données
ODD	Objectifs de développement durable
PNDSE	Plan national de Développement des statistiques environnementales
PSTA	Plan stratégique de travail d'AFRISTAT
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGAE	Recensement général de l'agriculture et de l'élevage
RGE	Recensement général des entreprises
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RH	Ressources humaines
RSE	Responsabilité sociétale de l'entreprise
SCN	Système de comptabilité nationale
SRDS	Stratégie régionale de développement de la statistique
SFP	Statistiques des finances publiques
SGC	Stratégie de gestion des connaissances
SGDD	Système général de diffusion des données
SGDD-a	Système général de diffusion des données améliorée
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SIG	Système d'Information géographique
SIS	Système d'Information statistique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
STATAFRIC	Institut africain de la Statistique de l'Union africaine
STAT-CEMAC	Programme statistique de la CEMAC
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TOFE	Tableau des opérationsfinancières de l'État
UA	Union africaine
UA-STAT	Département des statistiques de la Commission de l'Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-africaine
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
WG	Working Group / Groupe de travail
ZLECAF	Zone de Libre-Echange continentale africaine

PRÉFACE

Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2022-2025 (PSTA 2022-2025) est le cinquième de la série des programmes de travail de moyen terme de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.

Elaboré suivant les principes de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats, il est l'instrument privilégié pour la programmation de ses activités statistiques.

Le Conseil des Ministres est satisfait de l'élaboration de ce guide précieux qui constitue une preuve d'optimisme pour le développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. En effet, au moment où le monde enregistre d'importantes crises multiformes qui font découvrir, un peu plus, l'utilité de disposer des données chiffrées, le PSTA 2022-2025 s'impose comme une prise de conscience de la nécessité de promouvoir le développement de la statistique.

Le présent document accorde une place prépondérante au renforcement des capacités en matière de production et d'analyse statistique au profit des Etats membres d'AFRISTAT et des autres organisations statistiques africaines.

L'Observatoire prend en compte la grande diversité des besoins exprimés par les bénéficiaires de son assistance technique appréciée. L'atteinte des objectifs visés par ce programme stratégique va aider les Etats membres et non membres à disposer de statistiques de qualité qui faciliteront l'élaboration et le suivi-évaluation des projets, programmes et politiques de développement ainsi que la prise de décisions.

Conscient des mutations intervenues dans l'environnement statistique africain, notamment avec la multiplication des intervenants, le Conseil des Ministres encourage la Direction générale d'AFRISTAT à poursuivre ses efforts en matière de coordination des interventions au bénéfice de ses Etats membres.

Ce travail sera réalisé en veillant à préserver la référence acquise de centre d'excellence en statistique en Afrique, voire au-delà, par son rayonnement sur le plan international. C'est pourquoi, AFRISTAT améliorera sa visibilité en redoublant d'ardeur pour intensifier ses actions de communication et développer davantage le volet « Observatoire » de ses activités.

Le PSTA 2022-2025 contribue déjà à la matérialisation de cette mise en lumière par sa pertinence. Le Conseil des Ministres va accompagner l'ambition de l'Observatoire en mettant à sa disposition les moyens nécessaires à travers la mobilisation des ressources financières pour le Fonds AFRISTAT 2016-2025 et en le soutenant dans le développement de ses partenariats.

Bujumbura, le 22 décembre 2022

Le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT et Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique du Burundi

Hon. Audace NIYONZIMA

AVANT-PROPOS

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) vient de finaliser son cinquième cadre de programmation de moyen terme basé sur la méthode de planification stratégique axée sur les résultats et dans le respect des dispositions du Traité portant création d'AFRISTAT. Il s'agit du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2022-2025 (PSTA 2012-2025) qui s'apparente à ses devanciers (PROSMIC, PSTA 2006-2010, PSTA 2011-2015 et PSTA 2017-2021) notamment sur les étapes de son élaboration mais il se distingue des versions précédentes par sa durée de quatre années contrairement aux cinq années consacrées habituellement. La raison de cet aménagement réside en la volonté de faire correspondre le cycle de programmation des activités avec celui du financement.

La réalisation du présent PSTA a démarré par l'adoption, par le Conseil des Ministres, organe suprême des instances dirigeantes d'AFRISTAT, des orientations stratégiques et ce, lors de sa 30e session tenue virtuellement le 16 décembre 2021.

Ces orientations stratégiques au nombre de sept sont : (i) amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations statistiques de sa zone de couverture ; (ii) accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques des organisations statistiques ; (iii) accroissement des capacités techniques de production des statistiques socio-démographiques, agricoles et environnementales des organisations statistiques ; (iv) élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT ; (v) promotion du volet observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT ; (vi) diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT et (vii) renforcement des capacités internes d'AFRISTAT. Ces orientations stratégiques ont été déclinées en actions opérationnelles par l'ensemble de l'équipe d'experts d'AFRISTAT avec l'appui d'un consultant. Ce dernier a ensuite produit un projet de document complet qui a servi de socle de travail lors de larges concertations organisées au niveau des organes statutaires que sont le Conseil scientifique et le Comité de direction d'AFRISTAT.

Le contexte d'élaboration du PSTA 2022-2025 a été influencé, comme le précédent programme, par : (i) les réflexions stratégiques sur l'avenir d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et (ii) les agendas internationaux, notamment 2030 des Nations Unies sur les objectifs de développement durable (ODD) et 2063 de l'Union Africaine. Il se singularise cependant sur les points suivants : (i) la mise en application de la deuxième Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA 2) ; (ii) la crise sanitaire sans précédent liée à la COVID-19 ; (iii) la multiplication des crises socio-politiques et sécuritaires dans plusieurs Etats membres ; (iv) la lenteur de la reconstitution du Fonds AFRISTAT 2016-2025 qui a limité drastiquement les moyens de fonctionnement de l'organisation. L'ensemble de ces facteurs et les apports des différentes parties prenantes consultées ont aidé la Direction générale d'AFRISTAT à proposer ce programme en veillant à ce qu'il soit réaliste et réponde aux principales aspirations des Etats et autres organismes statistiques bénéficiaires de ses actions. À travers cet outil, l'Observatoire entend malgré tout travailler à la sauvegarde de sa position de centre de référence dans le domaine du renforcement des capacités statistiques prenant en compte de nombreux domaines émergents ainsi que des mesures en matière d'harmonisation statistique et le développement de son volet « observatoire ». Toutes ces actions visent à permettre à AFRISTAT de continuer d'être un instrument d'intégration économique en Afrique.

Le PSTA 2022-2025 va constituer pour les prochaines années le principal instrument de référence pour la conduite des activités d'AFRISTAT. Il précise d'abord les orientations stratégiques en cohérence avec la vision de l'Institution, présente ensuite les objectifs à atteindre et détermine enfin les résultats attendus pour mieux se repérer dans l'espace et dans le temps. Les principaux buts visés par le présent programme sont : (i) renforcer la « culture du résultat » dans la conduite des activités ; (ii) accroître la redevabilité ; (iii) assurer une bonne coordination des activités ; (iv) améliorer la communication et (v) servir d'exemple à suivre par les systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres.

Le caractère participatif, ayant prévalu lors de l'élaboration de ce PSTA 2022-2025, a le mérite de l'avoir enrichi et permis d'aboutir à un cadre logique qui comporte : 7 orientations stratégiques, 7 objectifs stratégiques globaux, 7 résultats stratégiques globaux attendus, 30 objectifs spécifiques, 30 résultats attendus, 97 activités, 127 indicateurs objectivement vérifiables avec les cibles correspondantes ainsi que les sources de vérification.

La Direction générale d'AFRISTAT adresse ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation du PSTA 2022-2025 qui lui permettra de conduire avec efficacité ses activités à venir. Elle réitère son appel aux Etats membres pour une mobilisation suffisante de ressources afin de lui octroyer les moyens compatibles avec les ambitions affichées. Par ailleurs, le renforcement et le développement des partenariats seront des maillons indispensables pour une mise en œuvre réussie de ce programme.

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Paul-Henri NGUEMA MEYE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Le Programme stratégique de travail à moyen terme 2022-2025 d'AFRISTAT (PSTA 2022-2025) clôt le programme décennal 2016-2025 du troisième Fonds AFRISTAT. Il se distingue de ses devanciers par sa durée qui est de quatre ans contre cinq ans pour les autres. La réduction d'une année de la période d'exécution de ce programme découle du décalage induit par le programme intérimaire triennal 2015-2017 mis en place pour répondre à la préoccupation d'assurer une bonne transition entre le deuxième et le troisième Fonds AFRISTAT 2016-2025. Cette initiative a entrainé une inadéquation entre les cycles de programmation et ceux de budgétisation ; mais la concordance des échéances est retrouvée puisque le Fonds en cours se terminera en 2025 tout comme le présent PSTA.

2. Après le PSTA 2017-2021 qui a conduit AFRISTAT à son vingt-cinquième anniversaire depuis le démarrage effectif de ses activités, le PSTA 2022-2025 a pour ambition de réaffirmer la volonté de l'Observatoire à se consolider en capitalisant sur la capacité de résilience dont il a fait montre face aux multiples difficultés qu'il a bravées. En effet, la décennie écoulée a montré de grandes faiblesses dans la mobilisation des ressources financières des États membres pour alimenter son budget. Par ailleurs, elle a aussi permis de se rendre compte qu'en dépit de la bonne adaptation de l'institution devant l'évolution de son environnement extérieur, caractérisée par l'apparition de structures sous-régionales et régionales couvrant des champs d'activités identiques aux siens, les soutiens majeurs du passé n'ont pas pu être maintenus au niveau souhaité. Ce panorama s'est davantage assombri, ces deux dernières années, par la survenue de la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui a grandement perturbé le déroulement des activités d'AFRISTAT.

3. Depuis le démarrage de ses activités en 1996, AFRISTAT a déployé des efforts importants pour appuyer ses États membres dans la résolution des multiples problèmes qui pèsent sur leurs capacités de mise à disposition régulière de données statistiques officielles de qualité, indispensables à la prise de décisions. Les résultats atteints ont permis d'améliorer la satisfaction de nombreux utilisateurs. Les activités menées depuis cette date ont permis à AFRISTAT de se doter de moyens d'intervention compatibles avec sa mission et de renforcer la confiance que les partenaires techniques et financiers lui accordent.

4. Les principaux bénéficiaires des interventions d'AFRISTAT (systèmes statistiques nationaux (SSN) des États membres, opérateurs du secteur privé et acteurs de la société civile, organisations d'intégration économique régionale et sous-régionales, écoles de formation statistique, etc.) ont une appréciation largement positive des apports d'AFRISTAT. De même, les partenaires techniques et financiers (PTF) manifestent leur satisfaction par rapport aux résultats d'AFRISTAT en recherchant son expertise technique ou en le choisissant comme agence d'exécution de leurs projets statistiques pour leurs divers bénéficiaires. Les conclusions des réflexions stratégiques sur l'avenir d'AFRISTAT à l'horizon 2025 adoptées par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenu à Paris en 2012 sont assez éloquentes sur ce plan. Les rapports de l'évaluation des impacts des interventions d'AFRISTAT dans ses États membres menée en 2014, l'évaluation finale de l'exécution du PSTA 2011-2015 et l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021 abondent dans le même sens.

5. Les conclusions des rapports précités, présentées et approuvées par le Comité de direction d'AFRISTAT en ses sessions successives d'octobre 2012 tenue à Abidjan, d'avril 2015 à Bamako, de septembre 2016 à Niamey, de septembre 2020 par visioconférence et les recommandations de cette instance ont dessiné les grandes lignes devant présider à la définition du programme de travail de l'Observatoire pour la période 2022-2025. Elles se déclinent en cinq points : (i) l'amélioration de l'adaptation de l'Observatoire aux fortes mutations que connaissent les systèmes statistiques nationaux et internationaux ; (ii) la consolidation des acquis dans certains domaines statistiques (organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, synthèses économiques, systèmes d'information sectoriels, etc.) ; (iii) la prise en charge de nouveaux domaines à investiguer pour renforcer les systèmes d'information relatifs à l'environnement et aux changements climatiques, à un meilleur suivi des activités du secteur agricole, les questions liées au genre, les phénomènes relatifs à l'état-civil, etc. ; (iv) la refonte de son modèle économique avec notamment le renforcement de sa fonction d'agence d'exécution pour retrouver l'équilibre financier indispensable à la conduite normale de ses activités ; (v) l'accentuation des actions pour une plus grande harmonisation des statistiques officielles produites et publiées par les États membres.

Ces dispositions conduisent de facto au réexamen de l'identification des axes stratégiques.

6. En effet, la présence d'un environnement économique, social et politique en perpétuelle mutation, et l'apparition de chocs divers (crise socio-économique, climatique, crise sanitaire, etc.) exigent le recours à des informations diverses et variées pour, soit expliquer certains phénomènes ou événements, soit pour élaborer ou pour faire le suivi-évaluation des stratégies et politiques de développement ou de résorption des crises. Toutes ces préoccupations rappellent à AFRISTAT l'urgence qu'il y a d'accompagner les SSN à répondre à l'importante demande en données statistiques qui émane des décideurs, des partenaires au développement, des opérateurs économiques, des chercheurs, de la société civile et de la population générale. Tout cela doit faire en sorte que les actions qui sont menées à tous les niveaux de prise de décision soient basées sur des données statistiques officielles de bonne qualité, sources d'évidence.

7. Au niveau international, de nombreuses initiatives liées directement ou indirectement à la statistique retiennent l'attention. Parmi les plus récentes, on peut citer : (i) l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable des Nations Unies et le rôle de premier plan dévolu à la statistique pour sa mise en œuvre et le monitoring ; (ii) le renouvellement ou la mise à jour des guides méthodologiques et autres manuels de référence dans différents domaines de la statistique comme la comptabilité nationale, les finances publiques, le commerce extérieur et la balance des paiements, les statistiques environnementales, etc. ; (iii) l'encouragement à l'adoption des cadres nationaux d'assurance qualité et la promotion des bonnes pratiques en matière de diffusion des statistiques officielles au sein des États par la révision des cadres de normalisation tels que le Système général de diffusion des données et sa version améliorée (SGDD-a) et la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) ; (iv) l'entrée en application en 2021 du plan d'action de la France pour la coopération statistique internationale et la production de données pour le développement durable 2021-2025.

8. À toutes ces initiatives, il convient de prendre également en compte les orientations majeures pour ne pas dire révolutionnaires issues des trois dernières éditions du Forum mondial des données[1], tenues respectivement à Cape-Town (2017), Dubaï (2018) et Berne (2021), organisées par la Commission statistique des Nations unies (CSNU) dans le domaine de la statistique.

9. Par ailleurs, la survenue depuis 2020 de la pandémie de la COVID-19 a induit de nombreux bouleversements dans tous les domaines de la vie civile et professionnelle, y compris la statistique. De nombreuses études d'impact menées à travers le monde, y compris par AFRISTAT, ont permis de tirer des leçons qu'il convient de capitaliser pour le futur, dès maintenant.

10. Enfin au niveau international, les conséquences de la guerre Russie-Ukraine, déclenchée en février 2022, sur les économies mondiales ne vont pas manquer d'influer sur les capacités de mobilisation financières des parties prenantes, que ce soit les États ou leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux.

11. Au niveau régional, de nouvelles initiatives sont apparues ou ont été formalisées depuis le dernier programme de travail à moyen terme d'AFRISTAT 2017-2021. Il s'agit en particulier de : (i) l'Agenda 2063 de l'Union africaine, avec notamment son plan de mise en œuvre de la première décennie (2014-2023) ; (ii) le démarrage des activités de l'Institut africain de la statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) ; (iii) le démarrage des activités du Centre africain de formation en statistique ; (iv) la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026 (SHaSA 2) adoptée en 2018 ; (v) la réactivation de la place de la fonction statistique au sein de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la création de la Commission statistique pour l'Afrique à l'instar de celle existant au niveau international ; (vi) la stratégie 2013-2022 de la Banque Africaine de Développement (BAD) et ses 5 grandes priorités et depuis 2022, l'adoption de la Stratégie de gestion des connaissances 2022-2031 (SGC) de la BAD ; (vii) l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en janvier 2021 ; (viii) les programmes stratégiques des partenaires comme la Commission de la CEMAC, les centres d'appui techniques du FMI, etc.

12. Ces initiatives majeures constituent autant d'opportunités pour assurer le développement de la statistique en Afrique. Rappelons que l'entrée en vigueur de la Charte africaine de la statistique est la manifestation de la volonté et de l'engagement des plus hauts responsables politiques africains à reconnaître l'importance et le rôle de la statistique comme

[1] United Nations World Data Forum (UNWDF).

outil incontournable et nécessaire pour l'élaboration et le suivi des programmes de développement.

13. Parmi les partenaires habituels d'AFRISTAT, la Commission de la CEMAC[2] a adopté en octobre 2021 un nouveau programme statistique sous-régional (STAT-CEMAC 2021-2030) tandis que la Commission de l'UEMOA a terminé l'exécution de son programme 2015-2020 et s'investira pour son prochain programme dans la même période que le PSTA. La Commission de la CEDEAO vient de procéder au lancement du programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest. Sur cette base, AFRISTAT devra poursuivre sa politique de développement des synergies avec ces institutions dont les résultats contribueront à l'harmonisation des statistiques africaines.

14. Devront également compter parmi les partenariats, la collaboration technique avec les centres d'appuis techniques du FMI du centre, de l'est et de l'ouest (AFRITAC), la Banque Africaine de Développement, le Centre africain de statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, STATAFRIC, ainsi qu'avec les écoles de statistique africaines (ESA), etc.

15. Au niveau national, les États membres élaborent et mettent en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS), véritables cadres de référence et de cohérence, principaux outils de plaidoyer pour accélérer le développement de la statistique. Plusieurs parmi les États membres d'AFRISTAT en sont à leur deuxième voire troisième génération de SNDS. Ils ont, pour beaucoup d'entre eux, profité de ces cadres pour réaliser des réformes qui ont conduit au renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et humaines de leurs SSN. Ces efforts doivent être poursuivis avec le concours de l'Observatoire pour améliorer davantage la qualité et la diversité de l'offre de production des statistiques officielles en Afrique.

16. L'avenir d'AFRISTAT se jouera donc à travers sa capacité à apporter des solutions aux multiples problèmes de renforcement de capacités et de développement des compétences qui demeurent importants et récurrents dans les SSN malgré les efforts consentis jusqu'à présent, et ceci dans un esprit de complémentarité avec d'autres institutions internationales et régionales.

17. Eu égard au contexte décrit, le programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 devra s'inscrire pour une part prépondérante de ses activités dans la continuité de ses devanciers. D'autre part, les réformes institutionnelles et organisationnelles, la démarche d'assurance qualité, la modernisation et l'innovation de ses méthodes de travail et d'intervention, ainsi que l'investissement dans la mise à niveau de ses ressources de travail, retiendront particulièrement son attention afin de donner à la dimension Observatoire sa pleine visibilité.

18. La continuité évoquée plus haut signifie le maintien des domaines d'intervention engagés depuis le démarrage des activités d'AFRISTAT et pour lesquels, malgré les compétences acquises et les résultats avérés, la demande reste forte au niveau des États. Dans ces cas, l'accent sera désormais plus porté sur la dimension qualité. La continuité signifie également rester sur la logique et les modalités d'intervention qui ont jusque-là donné satisfaction à savoir la solidarité, la subsidiarité et la spécificité. Par ces termes, il faut entendre par : (i) **solidarité** : l'ancrage dans la promotion des programmes et projets communs qui bénéficient au plus grand nombre ; (ii) **subsidiarité** : la promotion du savoir-faire des cadres nationaux dans les relations AFRISTAT-États membres et enfin par (iii) **spécificité** : l'apport d'un appui en adéquation avec les capacités d'appropriation des ressources humaines nationales.

19. Plus que par le passé, le PSTA 2022-2025 réaffirmera l'ouverture à l'innovation. Celle-ci est comprise comme le développement et l'adoption des méthodes de travail alternatives pour améliorer la production statistique dans les États membres, mais aussi comme l'introduction de nouveaux domaines de travail dans les SSN. Les leçons tirées des études d'impact de la Covid-19 dans les SSN viennent conforter l'option des méthodes nouvelles et innovantes de collecte, d'analyse et de diffusion des données par les TIC.

[2] La CEMAC et la CEEAC sont dans un processus de fusion/absorption qui devrait aboutir à une seule entité similaire à la CEDEAO. Dans cette perspective, un chantier pourrait bien s'ouvrir avec le nouvel espace CEEAC pour des appuis dans le domaine de la statistique.

1. RAPPEL DE LA MISSION ET DE LA VISION D'AFRISTAT, ET OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2022-2025

■ **20.** La mission consubstantielle d'AFRISTAT est inscrite dans le traité de sa création et sa vision, revue, figure dans les réflexions stratégiques sur son avenir à l'horizon 2025. L'objectif global visé reste le même que dans le PSTA 2017-2021 tout en prenant en compte la nécessité d'introduire de nouveaux centres d'intérêt dans son action au regard du contexte actuel.

1.1. La mission d'AFRISTAT

■ **21.** Sur la période 2022-2025, la mission d'AFRISTAT restera la même, à savoir « ***contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres et renforcer leurs compétences dans ce domaine ». AFRISTAT continuera de « collaborer avec les organismes nationaux de statistique des États membres et leur apportera son soutien pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base et pour la réalisation d'analyses et de synthèses macro-économiques. Il ne pourra se substituer à ces organismes pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base dans leur pays. »*** (Cf. art. 2 du Traité portant création d'AFRISTAT.)

■ **22.** Les grands principes qui ont toujours présidé au fonctionnement d'AFRISTAT seront maintenus et renforcés. Il s'agit, notamment :

- « *du statut d'organisation internationale de service public au profit des États membres selon lequel AFRISTAT œuvre sans but lucratif au profit de ses États membres et ses experts privilégient l'intérêt de ces États ;*
- *de la subsidiarité qui permet une bonne répartition des responsabilités entre AFRISTAT et les bénéficiaires de son action ;*
- *de la vocation d'AFRISTAT comme organisation régionale œuvrant pour l'intégration sous-régionale et pouvant étendre son action en direction d'autres États d'Afrique subsaharienne ;*
- *du partenariat qui vise à développer des synergies entre AFRISTAT et les États membres d'une part, et entre AFRISTAT et les institutions et organismes œuvrant pour le développement de la statistique en Afrique, d'autre part, pour un meilleur partage des profits de coopération ;*
- *de la sécurisation du financement des activités d'AFRISTAT sur un fonds de capitalisation qui permet plus de transparence dans la conduite des programmes d'activités et plus de pérennité dans l'action.* »

1.2. La vision à long terme d'AFRISTAT

■ **23.** Les réflexions stratégiques sur l'avenir d'AFRISTAT à l'horizon 2025 menées par le Comité de direction en sa session de juin 2012 tenue à Cotonou ont abouti à la reformulation de la vision d'AFRISTAT au vu de son évolution et de celle de son environnement depuis sa création en 1993. Ainsi, la nouvelle vision se libelle comme suit : « ***AFRISTAT doit être une organisation internationale dotée de moyens adéquats et d'un mode de gestion plus moderne devant lui permettre, d'une part, de sauvegarder la position acquise de centre de référence dans le domaine du renforcement des capacités statistiques prenant en compte les domaines émergents, de mieux développer son volet 'observatoire' et, d'autre part, de continuer d'être un instrument d'intégration économique en Afrique.*** »

1.3. L'objectif global du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025

■ **24.** L'objectif global visé par le programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 est « d***'assister les États membres et les organisations statistiques de sa zone de couverture à développer les capacités et les compétences institutionnelles, organisationnelles, techniques et humaines pour assurer une production et une diffusion des statistiques officielles conformes aux exigences de qualité, afin de répondre aux besoins des différents agendas de développement, national, sous régional, régional et international de chaque pays.*** »

■ **25.** Le programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 s'inscrit aussi bien dans la continuité des précédents que dans la perspective de l'innovation de ses méthodes et moyens d'intervention en capitalisant sur les faiblesses et les difficultés relevées par les différentes évaluations réalisées. De manière indicative, la continuité signifie la poursuite de sa vocation d'amener les États membres et les communautés économiques régionales, à atteindre un niveau élevé de développement de leur système statistique afin de mieux répondre aux attentes des utilisateurs de statistiques officielles. Quant à l'innovation, le nouveau programme devra veiller à adapter ses méthodes de travail au contexte de modernité par une optimisation de l'utilisation des TIC, l'élargissement de son champ d'interventions sur les plans thématique et géographique et enfin la mise à niveau du volet observatoire qui a jusque-là connu peu de visibilité.

■ **26.** C'est dans ce contexte que lors de sa 30e session tenue virtuellement le 16 décembre 2021, le Conseil des Ministres a adopté les orientations stratégiques de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025.

2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2022-2025

■ 27. Les orientations stratégiques se déclinent en sept axes, soit deux de plus que le précédent PSTA, traduisant ainsi la philosophie ci-dessus exprimée :

I. **Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations statistiques de sa zone de couverture ;**
II. **Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques des organisations statistiques ;**
III. **Accroissement des capacités techniques de production des statistiques socio-démographiques, agricoles et environnementales des organisations statistiques ;**
IV. **Élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT ;**
V. **Promotion du volet observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT ;**
VI. **Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT ;**
VII. **Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT.**

■ 28. Les organisations statistiques concernées sont composées :

- des SSN des 22 États[3] membres, dont l'INS[4] est l'organe central ; on y inclut notamment, la Banque centrale et les services statistiques des départements ministériels, ainsi que les autres entités en charge de la production et de la diffusion des statistiques officielles;
- des Unités statistiques des communautés économiques régionales (UEMOA/CEDEAO, CEMAC/CEEAC, etc.) ;
- des écoles et institutions de formation en statistique et en démographie africaines (ENSAE, ENSEA, ENEAM, ISSEA, IFORD, etc.).

Orientation stratégique 1 : Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations statistiques de la zone de couverture

■ 29. Cette première orientation fait partie de celles qui portent l'étendard de la continuité. En effet, depuis sa création, AFRISTAT a œuvré avec des résultats tangibles dans ce domaine. Si beaucoup a déjà été fait, le chantier de développement des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Observatoire lui-même et des SSN et organisations partenaires n'est pas achevé. Ainsi, il va falloir au cours des quatre prochaines années :

(a) Sur les capacités institutionnelles, veiller à finaliser le processus de révision des textes fondateurs d'AFRISTAT et contribuer, le cas échéant, à l'actualisation et à la modernisation des cadres législatifs et réglementaires des SSN des EMA et des CER ;

(b) Sur les capacités organisationnelles, d'une part, poursuivre le chantier d'élaboration et la mise en œuvre des documents-cadres de référence pour l'organisation, le fonctionnement et la gestion des INS/SSN et, d'autre part, accompagner les SSN des EMA dans la démarche de certification et d'adhésion aux cadres de normalisation statistique internationaux.

Orientation stratégique 2 : Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques

■ 30. Cette orientation s'inscrit également pour une bonne partie dans la continuité des précédentes, car les statistiques et synthèses économiques constituent les piliers de la performance et de l'expertise reconnue à AFRISTAT, à travers toute l'Afrique au-delà des États membres. Il va donc falloir poursuivre, tout en améliorant les méthodologies et les outils, le développement des compétences techniques pour la production et l'utilisation des statistiques économiques et de synthèse de qualité à mettre à la disposition des utilisateurs. Ainsi, AFRISTAT ambitionne, dans le cadre du présent programme, d'accompagner les EMA dans la production et la dissémination régulière des comptes économiques et des statistiques de synthèse, d'aider les EMA à assurer une production et une utilisation régulière des statistiques du secteur productif (particulièrement dans l'industrie et les services) et de soutenir la production régulière des statistiques conjoncturelles conformes aux exigences de qualité.

Orientation stratégique 3 : Accroissement des capacités techniques de production des statistiques socio-démographiques, agricoles et environnementales

■ 31. La troisième orientation stratégique du PSTA 2022-2025 s'inscrit dans une logique d'expansion et de renforcement des interventions d'AFRISTAT auprès des États membres dans la production et l'amélioration de l'offre des statistiques socio-démo- graphiques, agro-pastorales et environnementales. En effet, il est plus que nécessaire, voire urgent dans le cadre des agendas de développement auxquels les EMA ont souscrit, no-

[3] La notion d'État membre inclut par extension dans le cadre de ce programme, les autres États partenaires, non membres statutaires d'AFRISTAT, mais qui bénéficient des interventions de l'Observatoire.
[4] Les déclinaisons des dénominations officielles peuvent varier selon les États mais le nom générique utilisé est l'INS.

tamment, les programmes nationaux et sectoriels de développement, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des différentes COP sur l'environnement, de ***développer les compétences techniques des organisations statistiques ciblées, pour la production et l'utilisation des statistiques démographiques et sociales, des statistiques agropastorales et environnementales, des statistiques sectorielles et multi-sectorielles, ainsi que de conditions de vie, selon les normes conformes à l'assurance qualité.***

■ **32.** De manière opérationnelle, il s'agira à ce titre pour AFRISTAT d'accompagner les EMA pour une production et une utilisation régulière des statistiques socio-démographiques, d'assister les EMA dans la production régulière et à bonne date des statistiques agricoles[5] et alimentaires, des statistiques environnementales et des changements climatiques ; d'encadrer les EMA dans la production et l'utilisation régulière des statistiques de conditions de vie, et de renforcer les interventions d'AFRISTAT auprès des EMA et des organisations statistiques de la zone de couverture dans le développement des sources alternatives pour la production des statistiques sociales, sectorielles et multisectorielles.

Orientation stratégique 4 : Élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT

■ **33.** La mission d'assurer l'harmonisation des statistiques produites par les États membres d'AFRISTAT repose sur la disponibilité et la dissémination de référentiels et autres didacticiels. Pour être dans la lignée des ambitions de la SHaSA 2 de l'Union africaine et contribuer aux aspirations des producteurs et utilisateurs de statistiques officielles, AFRISTAT devra poursuivre de façon systématique l'élaboration des manuels et guides méthodologiques. Cette orientation intégrera aussi bien les actions menées en vue de la domestication des normes internationales que le développement et le déploiement d'outils spécifiques au contexte africain.

■ **34.** Dans cette perspective, AFRISTAT visera à ***produire et à mettre à la disposition (des EMA), des outils méthodologiques et techniques/technologiques innovants d'aide à la production et à l'utilisation des statistiques officielles dans le domaine de son champ d'intervention.*** De manière spécifique, il s'agira de : (i) poursuivre le développement technique et l'extension géographique des applications méthodologiques de production des analyses, des synthèses et des indicateurs de conjoncture économique ; (ii) participer au développement et à la vulgarisation par l'utilisation des outils d'analyse et de cadrage macroéconomiques ; (iii) participer au développement et à la vulgarisation des outils de normalisation statistique ; (iv) encourager et promouvoir l'utilisation des SIS, des SIG et des méthodes alternatives de collecte et d'exploitation des données pour la production des statistiques officielles au sein des EMA et des CER ; (v) encourager et promouvoir l'adaptation et l'utilisation des lignes directrices et autres instruments d'assurance qualité ; (vi) participer aux programmes de recherche pour le développement des nouvelles approches méthodologiques et des nouveaux indicateurs statistiques.

[5] Agriculture, pris dans le sens de la FAO.

Orientation stratégique 5 : Promotion du volet observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT

■ **35.** La dimension « observatoire » d'AFRISTAT reste jusqu'à présent peu développée malgré la demande et le potentiel en présence. Le PSTA 2022-2025 engagera des actions pour faire évoluer favorablement cet état des choses en ***renforçant la fonction et la visibilité du volet observatoire d'AFRISTAT au sein de l'écosystème statistique africain et international***. Il s'agira spécifiquement de : (i) constituer et promouvoir l'accès aux bases de données des EMA (et africaines en général) et rendre opérationnel le portail des données d'AFRISTAT ; (ii) promouvoir la valorisation des données par l'utilisation des séries ainsi constituées en son sein et au sein des EMA par la réalisation et la diffusion d'études, de notes et de bulletins périodiques sur la veille stratégique, la conjoncture et l'actualité sous régionale, régionale et internationale.

■ **36.** En conséquence, l'amélioration de l'accès aux données favorisera la visibilité d'AFRISTAT grâce à l'exploitation des bases de données d'AFRISTAT en ligne par les utilisateurs.

■ **37.** Toujours en ce qui concerne la visibilité, AFRISTAT devra renforcer sa politique de présence à tous les rendez-vous internationaux dans le domaine de la statistique et de l'analyse économique et veiller à prendre une part active aux débats sur les grands sujets de l'actualité économique et sociale sous-régionale et régionale.

■ **38.** Afin d'assurer une bonne visibilité de l'Observatoire, tous les canaux de communication à disposition (revue d'information trimestrielle (LLA), site web, réseaux sociaux) seront utilisés. Ils permettront de mettre en évidence les travaux réalisés par AFRISTAT seul ou en partenariat avec d'autres institutions afin d'accroître la notoriété de l'organisation.

Orientation stratégique 6 :
Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT

39. Cette orientation a pour principal objectif de doter AFRISTAT des moyens nécessaires à la pleine réalisation du présent programme. C'est donc en réalité une disposition de soutien et non de production qui est portée par cet axe.

40. En rappel, l'une des principales faiblesses identifiées comme entrave aux précédents programmes est la non réalisation de ses prévisions budgétaires basées sur les contributions des EMA et des partenaires (PTF). Les recommandations des différentes instances de gouvernance d'AFRISTAT à la suite des audits et évaluations menés ont prioritairement proposé le ***renforcement et le développement des mécanismes innovants dans la recherche des partenariats et la mobilisation des ressources notamment financières***. Il s'agit donc pour AFRISTAT d'œuvrer pendant les quatre années du programme à inverser la tendance à la forte dépendance aux projets soutenus par les partenaires par rapport à la mise en œuvre du PSTA et de conduire un plaidoyer intensif et quasi permanent auprès des contributeurs acquis ou potentiels, pour mettre à niveau les ressources financières d'AFRISTAT afin de lui permettre de réaliser convenablement ses missions.

41. La diversification des partenariats implique également un élargissement des champs d'intervention géographique et thématique d'AFRISTAT. Sans contradiction avec cette recherche, il sera également question pour l'Observatoire de maintenir, voire de dynamiser les actions dans le sens de servir comme agence d'exécution pour d'autres institutions bilatérales ou multilatérales partenaires. Enfin, AFRISTAT va continuer son soutien à la formation statistique au profit des États membres et son ouverture vis-à-vis de la coopération internationale.

Orientation stratégique 7 :
Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT

42. La mise en œuvre du PSTA 2022-2025 repose sur la disponibilité des ressources humaines suffisantes et compétentes, exerçant dans un environnement de travail propice et sécurisé. Le développement des capacités internes devra épouser autant la modernité que l'innovation, à l'instar de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) qui alignera AFRISTAT sur les standards internationaux.

43. Cette ultime orientation devrait donc amener AFRISTAT à renforcer significativement : (i) ses ressources patrimoniales et humaines (en quantité et en compétences spécifiques), notamment par la sécurisation de l'espace de travail et des ressources techniques d'AFRISTAT ; (ii) l'optimisation des capacités et les compétences des ressources humaines ; (iii) la responsabilité sociétale à travers notamment l'amélioration des conditions de travail et du climat social au sein d'AFRISTAT.

Encadré 1 : La responsabilité sociétale de l'entreprise

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises désigne la prise en compte par les entreprises et les organisations sur une base volontaire et parfois juridique, des enjeux environnementaux, sociaux économiques et éthiques dans les activités. C'est la relation entre l'entreprise et la société. Son but est d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs et de toutes les personnes qui entrent en contact avec l'entreprise, mais aussi de la communauté.

Que gagne une entreprise avec la RSE ? On peut notamment relever entre autres : l'anticipation des contraintes et la prévention des risques (sociaux, écologiques, juridiques, d'image), la réduction des coûts liés à la consommation de ressources, l'innovation par l'augmentation de la qualité, la différenciation sur le marché et l'augmentation de la valeur de la marque, l'amélioration de la réputation et de la fidélisation des publics et la performance économique et financière. En d'autres termes la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

La norme internationale définit le périmètre de la RSE autour de sept thématiques centrales : (i) la gouvernance de l'organisation ; (ii) les droits de l'homme ; (iii) les relations et conditions de travail ; (iv) l'environnement ; (v) la loyauté des pratiques ; (vi) les questions relatives aux consommateurs ; (vii) les communautés ; et (viii) le développement local.

Au final, la RSE tend aussi à redéfinir les responsabilités des entreprises, c'est-à-dire, la prise en compte par les entreprises des attentes de ses parties prenantes internes ou externes : au-delà des controverses sur cette notion de partie prenante, l'enjeu, très présent dans la norme ISO 26000, est notamment d'organiser les devoirs de l'entreprise vis-à-vis de personnels [...].

Toutes les entreprises peuvent donc mettre en œuvre une démarche RSE, et ce quelle que soit leur taille, leur forme juridique ou leur secteur d'activité.

3. CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2022-2025

■ **44.** Des dispositions idoines seront prises pour permettre une bonne réalisation du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025. Les instances de gouvernance d'AFRISTAT veilleront à ce que la Direction générale puisse bénéficier de toutes les conditions d'accompagnement nécessaire. Il conviendra par ailleurs de ne pas perdre de vue que des facteurs exogènes perturbateurs peuvent survenir hors de contrôle d'AFRISTAT, des États membres ou de ses partenaires.

■ **45.** Au cours de la période de mise en œuvre du programme, des risques exceptionnels à caractères politique, sécuritaire et socio-économique dans les États membres, ou de dimension internationale peuvent se produire et influencer, voire compromettre, la mise en œuvre du programme de travail initié ou déjà en cours.

3.1. Les conditions de réussite

■ **46.** L'expérience accumulée par l'Observatoire et les capacités humaines en place permettent d'affirmer qu'AFRISTAT réunit l'essentiel des conditions nécessaires pour réaliser son programme de travail 2022-2025.

■ **47.** Cependant, pour garantir le plein succès de ce programme, il est nécessaire de :

- finaliser le processus de la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et adopter le nouveau modèle économique préconisé pour l'institution ;
- mobiliser au meilleur niveau les ressources financières adéquates : le rythme actuel de mobilisation des contributions est loin d'être satisfaisant. En plus des contributions des États membres, la réalisation du programme 2022-2025 demandera des apports extérieurs substantiels. Par ailleurs, il nécessitera aussi une mobilisation conséquente des gouvernements des États membres pour financer leurs SNDS respectives, terrains par excellence d'application des activités du PSTA programmé ;
- renforcer les capacités des ressources humaines de l'Observatoire : la Direction générale devra être pourvue d'experts permanents en nombre suffisant, recrutés sur le Fonds AFRISTAT et grâce au financement des partenaires ;
- veiller au développement et à la stabilité des compétences nationales dans les États membres : les efforts qui seront déployés par AFRISTAT devront rencontrer un écho favorable auprès des SSN pour accueillir et intégrer les apports et les changements qu'impliquent les interventions d'AFRISTAT ;
- capitaliser l'expérience et l'expertise acquises par certains EMA pour accompagner ceux en retard en termes de capacités.

3.2. Les risques

■ **48.** Parmi les risques majeurs pouvant compromettre la mise en œuvre du PSTA 2022-2025, on peut relever :

- le faible niveau de recouvrement des contributions des États membres. Cette situation engendre malheureusement un solde d'impayés très important depuis le premier Fonds AFRISTAT (1998-2005). Les arriérés de paiement ont continué à s'accumuler pendant le deuxième (2006-2015) et le troisième Fonds (2016-2025) en cours. Si des efforts importants ne sont pas faits lors des quatre dernières années du troisième Fonds, les interventions de l'Observatoire risquent de perdre en efficacité et d'être bien plus limitées ;
- la non-appropriation des objectifs du programme par les États membres ou une modification profonde des orientations stratégiques du programme en cours d'exécution ;
- le faible engagement des États membres à financer l'élaboration et la mise en œuvre des SNDS au niveau national ;
- l'accélération de la mobilité des cadres dans les services statistiques nationaux retardant l'appropriation des méthodes et outils de travail ;
- le moindre engagement des SSN des EMA par rapport aux activités disposant d'importants financements de PTF ;
- la faible prise en main des outils statistiques mis à la disposition des États membres ainsi que leur mise en œuvre dans le cadre de leurs activités statistiques courantes ;
- la persistance de la crise sanitaire mondiale susceptible de provoquer un environnement international défavorable à la démarche globale contenue dans le programme ;
- l'influence néfaste de la guerre en Ukraine sur les économies des États membres et des partenaires, ce qui limiterait les financements en faveur de la statistique.

4. STRATEGIE D'INTERVENTION D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2022-2025

■ 49. Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 est développé en sept sous-programmes qui correspondent aux orientations stratégiques. Chaque sous-programme comporte des objectifs spécifiques. L'atteinte d'un objectif spécifique donne lieu à l'exécution de plusieurs activités.

■ 50. Les objectifs spécifiques, et quelques activités principales sont présentés ci- après par orientation stratégique.

4.1. Articulation logique du programme de travail 2022-2025

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1
Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions statistiques de la zone de couverture

Objectif stratégique global 1 :
Contribuer au développement des capacités stratégiques, institutionnelles et organisationnelles d'AFRISTAT, des États membres et non membres et des organisations statistiques de la zone de couverture

Résultat stratégique global attendu 1 :
AFRISTAT, les Etats membres et non membres ainsi que les autres organisations statistiques disposent de capacités stratégiques et de cadres institutionnels et organisationnels à jour propices à l'atteinte de bonnes performances.

■ Objectif spécifique 1.1 :
Sur les capacités institutionnelles : ***finaliser le processus de révision des textes fondateurs d'AFRISTAT et contribuer à la rénovation/actualisation des cadres législatifs et réglementaires des SSN des EMA et des CER***

- **Activité 1.1.1 :** Achèvement du processus de révision du traité et des textes organiques d'AFRISTAT dérivés en conséquence (cadre organique, règlements, fonctionnement des organes de gouvernance, etc.)
  Résultat 1.1.1 : AFRISTAT dispose d'un nouveau traité conforme aux mutations intervenues depuis 25 ans.
- **Activité 1.1.2 :** Finalisation du projet de doter AFRISTAT d'un terrain en toute propriété pour bâtir son siège
  Résultat 1.1.2 : AFRISTAT dispose d'un terrain alloué par l'Etat du Mali pour bâtir son siège.
- **Activité 1.1.3 :** Accompagnement technique des EMA dans la révision des cadres législatifs et réglementaires des SSN
  Résultat 1.1.3 : Les EMA disposent des cadres législatifs régissant l'activité statistique rénovés. et adaptés/contextualisés à l'environnement national et international.
- **Activité 1.1.4 :** Plaidoyer auprès des EMA dans le processus de ratification du traité révisé d'AFRISTAT et de la charte africaine de la statistique
  Résultat 1.1.4 a : Les EMA ont signé le traité révisé d'AFRISTAT
  Résultat 1.1.4 b : Les EMA ont ratifié le traité révisé d'AFRISTAT
  Résultat 1.1.4 c : La charte africaine de la statistique est ratifiée par les EMA.

■ Objectif spécifique 1.2 :
Sur les capacités organisationnelles : ***contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des documents (cadres) de référence pour la réalisation des activités statistiques***

- **Activité 1.2.1 :** Accompagnement des EMA et des CER dans l'élaboration et le suivi des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) et des Stratégies régionales de développement de la statistique (SRDS)
  Résultat 1.2.1 a : Les EMA disposent et mettent en œuvre une SNDS
  Résultat 1.2.1 b : Les CER de la zone de couverture disposent et mettent en œuvre leur SRDS.

- **Activité 1.2.2 :** Accompagnement des EMA dans l'élaboration et la mise en œuvre des Cadres nationaux d'assurance qualité (CNAQ) et des instruments connexes
  Résultat 1.2.2 : Les INS/SSN disposent et appliquent le CNAQ et les documents connexes dérivés (directives, lignes directrices, etc.).
- **Activité 1.2.3 :** Accompagnement des EMA et des CER dans l'élaboration des stratégies de financement des systèmes statistiques
  Résultat 1.2.3 : Les EMA et les CER disposent des financements sécurisés des SNDS et des SRDS.
- **Activité 1.2.4 :** Soutien à la promotion et au développement de la culture statistique auprès des utilisateurs des produits des SSN des EMA
  Résultat 1.2.4 : Les utilisateurs (toutes catégories) recourent de plus en plus aux statistiques officielles pour leur prise de décision au quotidien.

■ Objectif spécifique 1.3 :

Accompagner les SSN des EMA dans la démarche de certification et d'adhésion aux cadres de normalisation statistique internationaux

- **Activité 1.3.1 :** Accompagnement des INS/SSN des EMA dans le processus d'adhésion au Système général de diffusion des données (SGDD & SGDD-a) et à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD)
  Résultat 1.3.1 : Les INS/SSN des EMA produisent des statistiques officielles en conformité aux normes internationales.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques des organisations statistiques

Objectif stratégique global 2 :

Accompagner les EMA et les organisations statistiques de la zone de couverture à développer les compétences techniques pour la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques économiques et de synthèse de qualité

Résultat stratégique global attendu 2 :

L'assistance technique d'AFRISTAT au profit des Etats membres et non membres ainsi que des autres organisations statistiques permet un renforcement efficient des capacités techniques des personnels chargés de la production, l'analyse et l'utilisation des statistiques économiques.

■ Objectif spécifique 2.1 :

Accompagner les EMA à assurer une production et une dissémination régulière des comptes économiques et des statistiques de synthèse, mis à jour et conformes aux exigences de qualité

- **Activité 2.1.1 :** Accompagnement des EMA à la production des comptes nationaux selon le SCN 2008, y compris le rebasage
  Résultat 2.1.1 a : Les EMA disposent des comptes nationaux conformes aux SCN 2008 et calendrier du FMI et les utilisent dans leurs programmes économiques
  Résultat 2.1.1 b : Les EMA ont renouvelé leur base de calcul des comptes nationaux.
- **Activité 2.1.2 :** Accompagnement des EMA à la préparation de la migration au prochain SCN
  Résultat 2.1.2 : Les EMA ont rattrapé leur retard de production dans la série des comptes nationaux selon le SCN 2008 et ont procédé à la rétropolation nécessaire[6].
- **Activité 2.1.3 :** Accompagnement des EMA à la production régulière et à bonne date des comptes trimestriels
  Résultat 2.1.3 : Les EMA améliorent le dispositif et les instruments d'analyse et de suivi de la conjoncture économique.

[6] Ce qui permet d'être prêt pour la migration au SCN 2025.

- **Activité 2.1.4 :** Accompagnement des EMA à la production des comptes régionaux et/ou des collectivités territoriales décentralisées (CTD), le cas échéant
  Résultat 2.1.4 : Les EMA améliorent le dispositif, ainsi que les instruments d'analyse et de suivi du développement local.
- **Activité 2.1.5 :** Soutien aux EMA dans la production et l'utilisation des matrices de comptabilité sociale (MCS) actualisées
  Résultat 2.1.5 : Les EMA disposent d'un outil additionnel d'analyse et de modélisation macroéconomique.
- **Activité 2.1.6 :** Accompagnement des EMA à la production des comptes financiers et des comptes du patrimoine intégrant les APU et CTD
  Résultat 2.1.6 : Les EMA produisent la séquence complète des comptes économiques prévue par le SCN.
- **Activité 2.1.7 :** Accompagnement des EMA à la production des comptes satellites dans les domaines prioritaires
  Résultat 2.1.7 : Les EMA produisent des comptes satellites sur l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, le tourisme, l'environnement, etc.

■ Objectif spécifique 2.2 :

Accompagner les EMA à assurer une production et une utilisation régulière des statistiques du secteur productif conformes aux exigences de qualité

- **Activité 2.2.1 :** Accompagnement des EMA dans la production des statistiques d'entreprises y compris les unités informelles
  Résultat 2.2.1 : Les EMA disposent des statistiques d'entreprises actualisées y compris des unités informelles.
- **Activité 2.2.2 :** Accompagnement des EMA dans le développement, la production et le suivi des statistiques sur l'artisanat[7] et les services
  Résultat 2.2.2 : Les EMA élaborent des statistiques actualisés sur l'artisanat et les services.

■ Objectif spécifique 2.3 :

Soutenir la production régulière des statistiques conjoncturelles conformes aux exigences de qualité

- **Activité 2.3.1 :** Accompagnement des EMA à la production (et à la diffusion) régulière et à bonne date des statistiques sur le suivi de l'inflation
  Résultat 2.3.1 : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le suivi de l'inflation (prix).
- **Activité 2.3.2 :** Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce extérieur des biens
  Résultat 2.3.2 : Les EMA élaborent leurs statistiques du le commerce extérieur selon les normes internationales en vigueur.
- **Activité 2.3.3 :** Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce international des services
  Résultat 2.3.3 : Les EMA élaborent leurs statistiques sur le commerce international des services, selon les normes en vigueur.
- **Activité 2.3.4 :** Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce intérieur des biens et des services[8]
  Résultat 2.3.4 : Les flux de biens et services, en quantité et en qualité, en circulation à l'intérieur du pays sont maîtrisés et mieux régulés.

[7] Si l'artisanat est considéré comme un mode de production, les produits issus de l'artisanat sont reversés dans les branches productrices (ex. La production des meubles) , mais l'activité doit être suivie au vu de son importance et des enjeux.
[8] Les flux de marchandises.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Accroissement des capacités techniques de production des statistiques socio-démographiques, agricoles et environnementales des organisations statistiques

Objectif stratégique global 3 :

Accompagner les EMA et les organisations statistiques de la zone de couverture à développer les compétences techniques pour la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques démographiques et sociales, des statistiques agricoles et environnementales, des statistiques sectorielles et multisectorielles, ainsi que des conditions de vie, selon les normes conformes à l'assurance qualité

Résultat stratégique global attendu 3 :

Les interventions d'AFRISTAT en direction des Etats membres et non membres ainsi que des autres organisations statistiques occasionnent un renforcement efficient des capacités techniques des personnels chargés de la production, l'analyse et l'utilisation des statistiques sociodémographiques, agricoles et environnementales.

■ Objectif spécifique 3.1 :

Accompagner les EMA pour une production et une utilisation régulière des statistiques sociodémographiques, conformes aux exigences de qualité

- **Activité 3.1.1 :** Accompagnement des EMA dans la production et la mise à jour des statistiques sur la population et la démographie

  Résultat 3.1.1 : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la population et la démographie.

- **Activité 3.1.2 :** Accompagnement des EMA dans la production des études et analyses socio-démographiques

  Résultat 3.1.2 : Les EMA produisent des études et analyses socio-démographiques.

■ Objectif spécifique 3.2 :

Accompagner les EMA dans la production et l'utilisation régulière et à bonne date, et le suivi des statistiques agricoles, environnementales et de changement climatique

- **Activité 3.2.1 :** Accompagnement des EMA dans la production des statistiques agricoles et rurales

  Résultat 3.2.1 a : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la production agricole, pastorale, piscicole et sylvicole

  Résultat 3.2.1 b : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur les bilans alimentaires

  Résultat 3.2.1 c : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le développement rural.

- **Activité 3.2.2 :** Accompagnement des EMA dans la production des statistiques environnementales et de changement climatique

  Résultat 3.2.2 : Les EMA élaborent des statistiques environnementales et de changement climatique.

■ Objectif spécifique 3.3 :

Accompagner les EMA dans la production et l'utilisation régulière des statistiques de conditions de vie, conformes aux exigences de qualité

- **Activité 3.3.1 :** Soutien aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie

  Résultat 3.3.1 : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la pauvreté et les conditions de vie.

- **Activité 3.3.2 :** Accompagnement des EMA dans les travaux d'analyse de la pauvreté et des conditions de vie

  Résultat 3.3.2 : Les dynamiques de pauvreté et les évolutions des conditions de vie sont mieux perçues par les décideurs.

- **Activité 3.3.3 :** Appui aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques sur la protection sociale et des analyses sur les inégalités et l'inclusion

  Résultat 3.3.3 : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la protection sociale et des rapports d'analyse sur les inégalités/inclusions sociales.

- **Activité 3.3.4 :** Appui aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques du genre et de vulnérabilité

  Résultat 3.3.4 : Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le genre et les types de vulnérabilité.

■ Objectif spécifique 3.4 :

Renforcer les interventions d'AFRISTAT auprès des EMA et des organisations statistiques de la zone de couverture dans le développement des sources alternatives pour les statistiques sociales, sectorielles et multisectorielles

- **Activité 3.4.1 :** Appui au développement des systèmes d'information statistique (SIS) de sources administratives pour la production des statistiques d'état civil, de santé, d'éducation, de justice, d'emploi, de l'habitat, des infrastructures, etc.
  Résultat 3.4.1 : Les SIS de sources administratives deviennent une option privilégiée de collecte des données pour la production des statistiques sectorielles.
- **Activité 3.4.2 :** Appui au développement des systèmes d'information statistique (SIS) de sources administratives pour la production des statistiques de gouvernance, de sécurité et de participation à la vie publique
  Résultat 3.4.2 : Les SIS de sources administratives deviennent une option privilégiée de collecte des données pour la production des statistiques multisectorielles.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT

Objectif stratégique global 4 :

Produire et mettre à disposition des EMA des outils méthodologiques et techniques/technologiques innovants d'aide à la production, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques officielles de qualité

Résultat stratégique global attendu 4 :

AFRISTAT contribue à l'harmonisation, à la production, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques officielles de qualité avec une offre d'outils méthodologiques et techniques/technologiques adaptés et modernes.

■ Objectif spécifique 4.1 :

Poursuivre le développement technique et l'extension géographique des applicatifs méthodologiques de production des analyses, des synthèses et des indicateurs de conjoncture économique

- **Activité 4.1.1 :** Contribution au développement technique d'ERETES pour la production des comptes économiques
  Résultat 4.1.1 : La version améliorée d'ERETES est disponible.
- **Activité 4.1.2 :** Participation au déploiement d'ERETES pour la production des comptes économiques
  Résultat 4.1.2 : Les EMA produisent des comptes nationaux selon le SCN2008 à partir d'ERETES.
- **Activité 4.1.3 :** Contribution au développement technique de la version améliorée de PHOENIX pour l'élaboration de l'indice de prix à la consommation des ménages (suivi de l'inflation)
  Résultat 4.1.3 : L'outil PHOENIX amélioré est disponible.
- **Activité 4.1.4 :** Déploiement de la nouvelle version de PHOENIX pour l'élaboration de l'indice de prix à la consommation des ménages (suivi de l'inflation)
  Résultat 4.1.4 : Les EMA produisent l'IHPC avec la nouvelle version de l'outil PHOENIX.
- **Activité 4.1.5 :** Poursuite du développement technique de l'application informatique TIGRE pour la gestion des répertoires des entreprises
  Résultat 4.1.5 : L'application TIGRE pour la gestion des répertoires des entreprises est opérationnelle.
- **Activité 4.1.6 :** Déploiement de l'application TIGRE pour la gestion des répertoires des entreprises dans les EMA
  Résultat 4.1.6 : Les EMA disposent de répertoires des entreprises produits à partir de l'application TIGRE.
- **Activité 4.1.7 :** Développement technique de l'application de production et d'analyse des centrales des bilans
  Résultat 4.1.7 : Une application d'aide à la production des centrales des bilans est opérationnelle.

- **Activité 4.1.8 :** Déploiement de l'application d'aide à la production et à l'analyse des centrales des bilans
  Résultat 4.1.8 : Les EMA produisent des centrales de bilan à l'aide de la nouvelle application.
- **Activité 4.1.9 :** Poursuite du développement technique et du déploiement de des applications diverses d'aide à la production des statistiques économiques
  Résultat 4.1.9 : De nouvelles applications d'aide à la production de statistiques économiques existent.

■ Objectif spécifique 4.2 :

Participer au développement et à la vulgarisation par l'utilisation des outils d'analyse et de cadrages macroéconomiques

- **Activité 4.2.1 :** Activité 4.2.1 : Participation au développement et à la vulgarisation par l'utilisation de (des) l'outil (s) de prévision et prospective macro-économique
  Résultat 4.2.1 : Les EMA et les CER actualisent régulièrement les prévisions et les perspectives économiques.
- **Activité 4.2.2 :** Participation au développement et à la vulgarisation de l'utilisation de l'outil d'analyse d'impact des politiques publiques (modèle MEGC)
  Résultat 4.2.2 : Les EMA et les CER produisent régulièrement les analyses et les simulations d'impact des politiques publiques avec l'appui d'AFRISTAT.

■ Objectif spécifique 4.3 :

Participer à l'élaboration et à la vulgarisation de l'utilisation des outils de normalisation statistique

- **Activité 4.3.1 :** Élaboration et dissémination des guides méthodologiques, des manuels de concepts et définitions
  Résultat 4.3.1 : AFRISTAT a procédé à la révision et à la dissémination dans les EMA des documents méthodologiques, des manuels de concepts et définitions, etc.
- **Activité 4.3.2 :** Élaboration et dissémination de nomenclatures (activités, produits, emplois et professions, métiers de l'artisanat, codes géographiques, localités, etc.)
  Résultat 4.3.2 : AFRISTAT a élaboré selon la procédure usuelle des nomenclatures (activités, produits, emplois et professions, métiers de l'artisanat, codes géographiques, localités, etc,) et les a disséminées.
- **Activité 4.3.3 :** Élaboration et dissémination des notes et guides sur les bonnes pratiques
  Résultat 4.3.3 : AFRISTAT a mis à la disposition des EMA les guides sur les Bonnes pratiques en matière de production et de diffusion des statistiques officielles.
- **Activité 4.3.4 :** Appui au SSN des EMA dans l'adoption et à l'utilisation des nomenclatures et classifications, des concepts et méthodologies, ainsi que d'autres cadres de normalisation statistique internationale
  Résultat 4.3.4 : AFRISTAT a aidé les EMA à contextualiser les nomenclatures AFRISTAT et autres classifications fonctionnelles.

■ Objectif spécifique 4.4 :

Encourager et promouvoir l'utilisation des SIG et des méthodes alternatives de collecte et d'exploitation des données pour la production des statistiques officielles au sein des EMA et des CER

- **Activité 4.4.1 :** Soutien au développement des SIG et de la cartographie numérique pour la production et la diffusion des statistiques officielles
  Résultat 4.4.1 : Les statistiques officielles sont géoréférencées et mieux diffusées par les SIG au sein des EMA.
- **Activité 4.4.2 :** Soutien au développement et à l'utilisation des applications alternatives pour la collecte des données CATI[9], CAPI[10], CAMI[11], CAWI[12], etc.
  Résultat 4.4.2 : Les données sont collectées/ analysées à partir de nouvelles approches et techniques modernes.

[9] CATI (computer assisted telephone interview) : Enquête téléphonique à distance.
[10] CAPI (computer assisted personal interview) : Enquête face à face sans papier , avec outil TIC.
[11] CAMI (computer assisted mobile interview) : Enquête mobile par smartphone, tablette, SMS à distance.
[12] CAWI (computer assisted web interview) : Enquête en ligne.

- **Activité 4.4.3 :** Promotion des outils et méthodes pour l'exploitation des big data, des données générées par les citoyens (CGD[13]) et autres sources non traditionnelles pour la production des statistiques officielles au sein des EMA

  Résultat 4.4.3 : L'exploitation des big data et autres sources non traditionnelles contribue à la production des statistiques officielles.

■ Objectif spécifique 4.5 :

Appui à la mise en œuvre des instruments du CNAQ dans les EMA

- **Activité 4.5.1 :** Soutien aux EMA et aux CER dans l'élaboration contextualisée des lignes directrices pour la production et la diffusion des statistiques officielles conformes au CNAQ

  Résultat 4.5.1 : Les EMA et les CER produisent et diffusent des statistiques officielles conformes aux CNAQ.

- **Activité 4.5.2 :** Soutien aux EMA dans l'évaluation de la qualité des données selon le CNAQ

  Résultat 4.5.2 : Une appréciation par autoévaluation est faite par les membres du SSN sur la qualité des statistiques officielles produites et diffusées.

■ Objectif spécifique 4.6 :

Participer aux programmes de recherches pour le développement des nouvelles approches méthodologiques et des nouveaux indicateurs statistiques

- **Activité 4.6.1 :** Poursuite des travaux de recherche et de développement sur les nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique

  Résultat 4.6.1 : Les EMA produisent et diffusent les nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique.

- **Activité 4.6.2 :** Participation aux groupes de travail internationaux de réflexion et de développement sur les nouvelles méthodologies et les nouveaux indicateurs statistiques (Agenda des ODD)

  Résultat 4.6.2 : AFRISTAT consolide/développe un pôle de recherche reconnu par la communauté statistique internationale.

- **Activité 4.6.3 :** Participation aux travaux d'expérimentation de la faisabilité des projets de méthodologies et des indicateurs statistiques

  Résultat 4.6.3 : AFRISTAT assume le leadership technique du développement de la statistique en Afrique.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Promotion du volet Observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT

Objectif stratégique global 5 :

Renforcer la visibilité d'AFRISTAT ainsi que son « volet observatoire au sein de l'écosystème statistique africain et international

Résultat stratégique global attendu 5 :

Le volet Observatoire d'AFRISTAT est réactivé et sa pertinence est reconnue aux niveaux sous-régional, régional et international par la qualité de ses produits.

■ Objectif spécifique 5.1 :

Constituer (développer et mettre en place) et promouvoir l'accès aux bases de données des EMA (et africaines en général)

- **Activité 5.1.1 :** Appui aux EMA dans la constitution des séries longues et bases de données statistiques, avec profil historique le plus éloigné possible, dans tous les domaines du champ économique et social, et les centraliser à AFRISTAT

  Résultat 5.1.1 : Les bases de données statistiques et les séries longues des EMA et autres pays africains sont disponibles auprès d'AFRISTAT et consultables facilement.

[13] Cf UNWDF 3 de Berne en 2021.

■ Objectif spécifique 5.2 :

Rendre opérationnel le portail des données d'AFRISTAT

- **Activité 5.2.1 :** Mise à jour régulière des informations actualisées pour la base de données régionales
  Résultat 5.2.1 : Les informations mises à jour des EMA sont accessibles dans la base de données d'AFRISTAT.

■ Objectif spécifique 5.3 :

Promouvoir la valorisation des données en son sein et au sein des EMA par la réalisation et la diffusion des études, des notes et des bulletins périodiques sur la veille stratégique, la conjoncture et l'actualité économique sous régionale, régionale et internationale

- **Activité 5.3.1 :** Intensification au sein d'AFRISTAT, à partir des bases de données disponibles, de la dissémination régulière des études et analyses conjoncturelles, sous forme de notes et bulletins de conjoncture, de tableaux de bord, de compendiums, d'annuaires, et autres supports physiques ou électroniques, etc.
  Résultat 5.3.1 : AFRISTAT diffuse de plus en plus des bulletins, notes et rapports d'analyse sur l'actualité sous-régionale et régionale.
- **Activité 5.3.2 :** Accompagnement des EMA, à partir des bases de données disponibles, à la production régulière des études et analyses conjoncturelles, sous forme de notes et bulletins de conjoncture, de tableaux de bord, de compendiums, d'annuaires, et autres supports physiques ou électroniques, etc.
  Résultat 5.3.2 : AFRISTAT accompagne chaque EMA à la production régulière d'études et publications selon un canevas adopté.
- **Activité 5.3.3 :** Développement de la coopération et des partenariats scientifiques avec les institutions universitaires et les centres de recherche (think tank) pour la production des travaux académiques, et des analyses des politiques publiques en Afrique à partir des bases de données d'AFRISTAT
  Résultat 5.3.3 : Des publications scientifiques des universitaires et des rapports d'analyse des think-tanks sont produits à partir des données d'AFRISTAT.

■ Objectif spécifique 5.4 :

Améliorer l'accès (et donc la visibilité d'AFRISTAT) et l'exploitation des bases de données d'AFRISTAT en ligne par les utilisateurs

- **Activité 5.4.1 :** Amélioration de l'accès et l'exploitation des bases de données en ligne par les utilisateurs
  Résultat 5.4.1 : Les données d'AFRISTAT sont accessibles aux utilisateurs sous des formats téléchargeables et exploitables.

■ Objectif spécifique 5.5 :

Élaborer la stratégie de communication d'AFRISTAT et aider les EMA à en disposer

- **Activité 5.5.1 :** Appui aux INS des EMA pour la consolidation de leur identité visuelle
  Résultat 5.5.1 : Les INS des EMA sont mieux connus et identifiables à partir de leurs chartes graphiques.
- **Activité 5.5.2 :** Reprise de l'appui au développement des sites web des INS/SSN des EMA et effectivité d'un relais via le portail AFRISTAT
  Résultat 5.5.2 : Les utilisateurs des données des sites web des INS/SSN ont accès à des informations actualisées via le portail d'AFRISTAT.
- **Activité 5.5.3 :** Élaboration et adoption d'une stratégie de communication propre à AFRISTAT
  Résultat 5.5.3 : AFRISTAT dispose d'une nouvelle stratégie de communication et de diffusion.
- **Activité 5.5.4 :** Appui aux INS des EMA à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication
  Résultat 5.5.4 : Les INS des EMA disposent d'une stratégie nationale de communication.

■ Objectif spécifique 5.6 :

Adopter une politique de présence aux rendez-vous internationaux dans le domaine de la statistique et de l'analyse économique

- **Activité 5.6.1 :** Présence active d'AFRISTAT dans les instances africaines dans le domaine de la statistique
  Résultat 5.6.1 : AFRISTAT est représenté au plus haut niveau dans les instances institutionnelles africaines dans le domaine de la statistique.

- **Activité 5.6.2 :** Présence d'AFRISTAT dans les instances internationales (notamment les Nations Unies) et participation aux groupes de travail et de recherche mis en place au niveau international dans le domaine de la statistique (IAEG-SDG, HLG, WG, IAOS, ISI, WD, etc.)

  Résultat 5.6.2 : AFRISTAT fait preuve de leadership en matière de stratégie, de recherche-développement en statistique et économie en Afrique.

- **Activité 5.6.3 :** Intensification de la présence d'AFRISTAT sur les différents réseaux et canaux de communication en diversifiant les cibles et les produits

  Résultat 5.6.3 a : Les activités d'AFRISTAT sont rendues publiques à travers plusieurs canaux de communication y compris les réseaux sociaux

  Résultat 5.6.3 b : Les produits d'AFRISTAT sont connus par plusieurs utilisateurs à travers le monde.

■ Objectif spécifique 5.7 :

Prendre une part active aux débats sur les grands sujets de l'actualité économique et sociale sous-régionale et régionale

- **Activité 5.7.1 :** Élaboration et publication d'une note périodique d'analyse des faits socio-économiques d'actualité africaine ou internationale avec impact sur les EMA et fidéliser le public

  Résultat 5.7.1 : AFRISTAT est reconnue comme un Centre d'excellence en analyse économique (conjoncturelle ou structurelle) et son avis est écouté par les décideurs.

- **Activité 5.7.2 :** Révision du contenu de La Lettre d'AFRISTAT

  Résultat 5.7.2 : La Lettre d'AFRISTAT répond mieux aux attentes de ses lecteurs.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT

Objectif stratégique global 6 :

Renforcer et développer les mécanismes innovants dans la recherche des partenariats et la mobilisation des ressources d'AFRISTAT

Résultat stratégique global attendu 6 :

Les activités réalisées par AFRISTAT se mènent, pour l'essentiel, conformément à la programmation et les initiatives en matière de collaborations et de partenariats se multiplient.

■ Objectif spécifique 6.1 :

Inverser la tendance à la forte dépendance aux projets par rapport au PSTA et mettre à niveau les ressources financières d'AFRISTAT pour lui permettre de réaliser convenablement ses missions

- **Activité 6.1.1 :** Renforcement de l'action du Comité ministériel de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT

  Résultat 6.1.1 : Les contributions des EMA et des institutions partenaires sont mises à jour.

- **Activité 6.1.2 :** Plaidoyer auprès des Organisations internationales et les partenaires techniques et financiers pour combler les arriérés au nom de certains EMA

  Résultat 6.1.2 : Les arriérés de contributions de certains EMA sont apurés avec la contribution de partenaires techniques et financiers.

- **Activité 6.1.3 :** Plaidoyer auprès des Institutions financières régionales et des organismes philanthropiques pour soutenir financièrement les programmes d'AFRISTAT (BAD, B&M G, Fondation Tony Elumelu, Mo Ibrahim, Opérateurs Telecom, Projet Clearing House du HLG-PCCB[14], etc.)

  Résultat 6.1.3 : AFRISTAT dispose des financements additionnels pour mener à bien ses missions.

- **Activité 6.1.4 :** Positionnement d'AFRISTAT comme partenaire/bénéficiaire des programmes sous-régionaux d'appui à la statistique

  Résultat 6.1.4 : AFRISTAT est partenaire et bénéficiaire aux côtés des EMA, des financements des programmes sous-régionaux de soutien à la statistique et aux réformes économiques.

[14] https://sdg.iisd.org/news/2030-agenda-statistics-group-takes-stock-of-cape-town-plan/

- **Activité 6.1.5 :** Missions de sensibilisation et de mobilisation des EMA et autres partenaires pour le financement du Fonds AFRISTAT et/ou des projets
  Résultat 6.1.5 : Apurement progressif de la dette due à AFRISTAT au titre des contributions des EMA et des partenaires.
- **Activité 6.1.6 :** Accroissement de la fonction d'agence d'exécution de certains projets des partenaires
  Résultat 6.1.6 : Renforcement du volume d'activités et des sources de financement d'AFRISTAT.

■ Objectif spécifique 6.2 :

Élargir le champ d'intervention géographique et thématique d'AFRISTAT

- **Activité 6.2.1 :** Poursuite des interventions dans les pays non membres qui les sollicitent
  Résultat 6.2.1 : La zone de couverture d'AFRISTAT est élargie et son leadership consolidé et renforcé.
- **Activité 6.2.2 :** Renforcement de la collaboration scientifique et technique avec les écoles de statistiques et les départements d'économie des universités, notamment africaines
  Résultat 6.2.2 : AFRISTAT est un centre d'excellence et de référence en Afrique en matière de recherche et développement statistique sur les thématiques nouvelles.

■ Objectif spécifique 6.3 :

Soutenir la formation statistique au profit des États membres

- **Activité 6.3.1 :** Contribution à l'organisation matérielle des concours communs d'entrée dans les écoles de statistique africaines (ESA)
  Résultat 6.3.1 : AFRISTAT participe au financement et, le cas échéant, à la supervision technique des concours d'entrée dans les ESA, pour le maintien de la crédibilité du processus.
- **Activité 6.3.2 :** Information sur les activités des écoles de formation statistique
  Résultat 6.3.2 : AFRISTAT relaie toutes les informations utiles relatives aux ESA.
- **Activité 6.3.3 :** Organisation des missions de formation dans les écoles de formation économique, statistique et démographique
  Résultat 6.3.3 : Les étudiants des ESA bénéficient des missions d'enseignement animées par des professionnels d'AFRISTAT.
- **Activité 6.3.4 :** Accueil de stagiaires des écoles de formation statistique et démographique
  Résultat 6.3.4 : Les apprenants bénéficient d'un encadrement en milieu professionnel spécialisé.
- **Activité 6.3.5 :** Mise en œuvre du programme « jeunes statisticiens »
  Résultat 6.3.5 : Les jeunes diplômés des ESA bénéficient d'une période d'imprégnation professionnelle au sein d'AFRISTAT.

■ Objectif spécifique 6.4 :

Renforcer la coopération internationale et la coordination des actions

- **Activité 6.4.1 :** Obtention d'une reconnaissance comme observateur permanent auprès des institutions politiques et économiques de la sous-région (UEMOA/CEDEAO, CEMAC/CEEAC, AMAO, Réunion des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA, etc.)
  Résultat 6.4.1 : AFRISTAT est mieux connu dans les instances panafricaines et sollicité pour son expertise.
- **Activité 6.4.2 :** Développement et harmonisation des champs d'intervention avec les autres instances et organisations statistiques africaines : STATAFRIC, CAS/UNECA, la Division statistique de la BAD, CoDG, AMAO, UEMOA/CEDEAO, CEMAC/CEEAC, StatCom, Afritac Centre et Ouest, etc.
  Résultat 6.4.2 : Une synergie de collaboration est établie avec les autres institutions panafricaines de statistique et d'analyse économique.
- **Activité 6.4.3 :** Renforcement de la collaboration avec les partenaires traditionnels (Insee, PARIS21, CESD Statisticiens pour le développement, Statistique Canada, CEA, CEMAC, UEMOA, CEDEAO, FAO, IFORD, Expertise France, BM, UE, etc.)
  Résultat 6.4.3 : Les partenariats traditionnels d'AFRISTAT sont consolidés.
- **Activité 6.4.4 :** Promotion de la collaboration avec les partenaires non traditionnels
  Résultat 6.4.4 : AFRISTAT enregistre de nouveaux partenariats.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 7
Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT

Objectif stratégique global 7 :
Renforcer significativement les ressources patrimoniales et humaines d'AFRISTAT

Résultat stratégique global attendu 7 :
La bonne appréciation de la qualité des prestations d'AFRISTAT est soutenue par une expertise technique reconnue à son personnel qui évolue dans un environnement serein.

■ Objectif spécifique 7.1 :
Sécuriser l'espace de travail et les ressources techniques d'AFRISTAT

- **Activité 7.1.1 :** Optimisation de la surveillance permanente de la sécurité informatique (les données, les systèmes et les équipements)
  Résultat 7.1.1 : Les données, les systèmes et les équipements informatiques sont protégés et sécurisés en permanence.
- **Activité 7.1.2 :** Renforcement de l'entretien et la sécurité physique des locaux de travail d'AFRISTAT
  Résultat 7.1.2 : Les locaux d'AFRISTAT constituent un cadre de travail agréable et sécurisé.

■ Objectif spécifique 7.2 :
Optimiser les capacités et les compétences des ressources humaines

- **Activité 7.2.1 :** Pleine réalisation du plan de recrutement du personnel administratif et technique prévu à moyen terme
  Résultat 7.2.1 : Les postes d'experts prévus par le PSTA sont pourvus.
- **Activité 7.2.2 :** Élaboration et mise à jour régulière d'un plan de formation/recyclage du personnel d'AFRISTAT
  Résultat 7.2.2 : AFRISTAT dispose d'un plan de formation/recyclage actualisé.
- **Activité 7.2.3 :** Mise en œuvre du plan de formation/recyclage du personnel administratif et technique d'AFRISTAT
  Résultat 7.2.3 : Les capacités du personnel d'AFRISTAT sont renforcées.
- **Activité 7.2.4 :** Mise à jour d'un rooster de consultants externes dans les différents domaines, pouvant être mobilisés le cas échéant par AFRISTAT
  Résultat 7.2.4 : Les interventions d'AFRISTAT se mènent sans contrainte par rapport à la disponibilité de l'expertise.
- **Activité 7.2.5 :** Renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT à travailler en anglais
  Résultat 7.2.5 : Les experts permanents d'AFRISTAT travaillent indifféremment en anglais et en français.

■ Objectif spécifique 7.3 :
Améliorer les conditions de travail et le climat social au sein d'AFRISTAT

- **Activité 7.3.1 :** Mise à la disposition du personnel des équipements et de la logistique nécessaires pour un meilleur rendement professionnel
  Résultat 7.3.1 : AFRISTAT dispose d'équipements de travail adéquat pour son personnel.
- **Activité 7.3.2 :** Renforcement du climat social propice ainsi que de la responsabilité sociale en entreprise au sein d'AFRISTAT
  Résultat 7.3.2 : AFRISTAT réduit la dette sociale et garantit une assurance retraite pour les experts.
- **Activité 7.3.3 :** Finalisation et adoption du nouveau statut du personnel d'AFRISTAT
  Résultat 7.3.3 : Le personnel d'AFRISTAT est régi par un cadre de gestion plus moderne et avantageux sur le plan social.

4.2. Mise en œuvre du programme de travail 2022-2025 d'AFRISTAT

■ **51.** Le programme de travail 2022-2025 d'AFRISTAT est le principal outil d'orientation de ses activités au cours des quatre prochaines années conduisant à la clôture du 3e Fonds AFRISTAT en 2025. L'organisation en assure pleinement la responsabilité. Il fera l'objet d'un suivi évaluation sur la base d'instruments appropriés. Chaque année, le programme stratégique sera décliné en plan de travail (plan d'actions) auquel sera associé un cadre logique précisant de manière opérationnelle les activités à mener ainsi que les résultats attendus sur la base des indicateurs objectivement vérifiables. Afin d'assurer l'adhésion des experts à ce plan et les impliquer à son exécution, le plan d'action sera traduit à son tour, en programmes individuels de travail pour chaque expert.

■ **52.** Le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions et des programmes individuels de travail se fera par le biais du dispositif déjà en vigueur et qui consiste entre autres en des réunions hebdomadaires de direction et des réunions de coordination semestrielles. Un rapport sur l'état d'avancement sera élaboré tous les semestres pour détecter les blocages et faire des propositions de solutions en conséquence. Au terme du premier semestre, un rapport sur l'état d'exécution du plan d'actions à mi-parcours de l'année sera élaboré et soumis au Conseil scientifique et au Comité de direction. En ce qui concerne le rapport sur l'état d'exécution du plan d'action annuel, seul le Comité de direction l'examinera et le Conseil scientifique, tout comme le Conseil des Ministres, seront informés de l'appréciation qu'en a fait le Comité.

■ **53.** À mi-parcours de l'exécution du programme, un rapport d'évaluation circonstanciel devra être élaboré et le programme éventuellement ajusté. Une évaluation finale marquera la fin de la période du PSTA 2022-2025. Ce rapport sera présenté au Conseil scientifique et au Comité de direction pour appréciation. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT sera régulièrement informé des principaux résultats de la mise en œuvre du programme, ainsi que des faits majeurs pouvant entraver sa bonne exécution.

■ **54.** Le rapport d'évaluation finale permettra d'analyser les résultats obtenus et les objectifs atteints, de dégager les insuffisances et dysfonctionnements et de formuler des recommandations pour la suite des activités d'AFRISTAT. Il sera de préférence réalisé par un évaluateur externe. Le cadre logique des activités annuelles et les rapports d'étape seront les principaux outils de base pour réaliser cette évaluation. Cette évaluation intégrera les recommandations et orientations de l'étude sur l'avenir d'AFRISTAT après 2025. Pendant la période d'exécution, l'Observatoire portera une attente particulière sur le risque d'éviction d'activités du PSTA par des activités des projets non programmées dans le PSTA.

4.3. Principaux intervenants

■ **55.** Outre la Direction générale, tous les organes statutaires d'AFRISTAT sont concernés pour assurer la bonne mise en œuvre du programme, le Conseil scientifique, le Comité de direction et le Conseil des Ministres. La Direction générale, assurant l'exécutif de l'Observatoire, aura la plus grande responsabilité pour réussir la mise en œuvre. Sur le terrain, les organisations statistiques africaines, les SSN et les CER en tant que principaux bénéficiaires du programme, devront apporter leurs contributions à l'élaboration des plans d'action annuels. AFRISTAT fera l'effort de s'assurer, autant que possible, que les actions du PSTA 2022-2025 sont en adéquation avec les activités des projets mis en œuvre avec l'appui de différents partenaires.

■ **56.** Conformément à la Charte africaine de la statistique, la mise à disposition des ressources nécessaires et suffisantes incombe principalement aux États (et subsidiairement aux partenaires). Sur cette base, les gouvernements des États membres devront jouer un rôle essentiel pour la mobilisation des ressources de toutes natures nécessaires pour la bonne exécution des activités programmées.

■ **57.** Pour ce faire, un plaidoyer et un lobbying permanent et intense devront être conduits auprès des autorités gouvernementales pour assurer l'application de cette disposition, et permettre ainsi aux SSN de contribuer à la réussite du programme à travers la mise en œuvre effective et sereine des SNDS. De même les CER devront s'activer pour les SRDS.

■ **58.** Un des axes de la mise en œuvre du programme, qui est en même temps une condition de réussite, repose sur le partenariat avec, d'une part, les institutions d'intégration sous-régionales en vue de favoriser l'harmonisation des méthodes de production des statistiques officielles nécessaires à leurs politiques de convergence et, d'autre part, avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui œuvrent pour l'amélioration des systèmes statistiques pour une meilleure information des utilisateurs et des décideurs des politiques publiques.

■ **59.** Avec les communautés d'intégration économique sous-régionales (CEDEAO/CEMAC/CEEAC/SADC /UMA et UEMOA) ainsi que les banques centrales des

États membres, AFRISTAT développera des relations de travail dans le domaine de l'harmonisation des méthodes et des concepts tout en leur apportant l'appui technique nécessaire dans leurs programmes statistiques. Ce renforcement de partenariat reste cependant indissociable du principe de subsidiarité (partage de rôles respectifs entre AFRISTAT et les partenaires sous-régionaux) et respectueux des recommandations internationales dans les domaines concernés.

60. Par ailleurs, AFRISTAT s'emploiera à renforcer ses relations de travail avec l'ensemble des organisations internationales, régionales et sous-régionales. De manière particulière, cette coopération devra être plus étroite avec les autres institutions panafricaines exerçant dans le même domaine, à savoir STATAFRIC, le Centre africain de la Statistique de la CEA, les centres d'appui techniques du FMI (AFRITAC) et le Département des statistiques de la BAD.

61. Avec EUROSTAT et la Banque mondiale, AFRISTAT va poursuivre la recherche des solutions optimales pour permettre à tous les pays membres et à ceux qui le souhaitent d'appliquer des méthodes harmonisées pour la production statistique en général. En fonction de leurs intérêts spécifiques, l'Observatoire s'activera à rechercher les points de convergence pour arriver à la satisfaction de tous.

62. A la faveur du plan d'action de la France pour la coopération statistique internationale et la production des données pour le développement durable 2021-2025, l'Observatoire s'emploiera à apporter sa contribution à sa mise en œuvre. Dans le même temps, AFRISTAT développera et renforcera ses collaborations avec l'INSEE et les autres organismes français intervenant sur le champ de la statistique. Avec l'INSEE, le partenariat existant va se poursuivre sur les thèmes de la promotion des outils, la formation et les appuis stratégiques et institutionnels. Avec les autres organismes notamment le MEAE, Expertise France et l'AFD, AFRISTAT va rechercher les voies et moyens pour le renforcement des collaborations existantes et l'ouverture de nouveaux axes de partenariats.

63. Avec PARIS21, AFRISTAT poursuivra la collaboration pour le renforcement des capacités dans la conception et la mise en œuvre des SNDS/SRDS et le plaidoyer pour le développement de la culture statistique.

64. Avec la DSNU et les instances onusiennes actives dans la promotion du partenariat et de la coopération statistique et le renforcement des capacités statistiques, un rapprochement plus étroit sera de mise.

65. Avec les écoles de formation statistique africaines (ESA), AFRISTAT poursuivra son partenariat, notamment dans les domaines de la formation initiale et de la formation continue. Dans ce cadre, AFRISTAT devra être disponible pour effectuer des missions d'enseignement sur des sujets d'actualité liés à la pratique statistique. L'accueil des étudiants en stage et le soutien à l'organisation des concours communs d'entrée dans les ESA se poursuivra et le programme jeunes statisticiens va prendre une plus grande ampleur avec l'objectif d'associer les INS à cette initiative.

66. Sur un autre plan, AFRISTAT poursuivra la recherche des financements de ses activités auprès d'autres bailleurs que ses partenaires traditionnels. Dans ce sens, AFRISTAT se positionnera comme une institution par excellence de coordination des interventions des partenaires de développement dans le domaine de la statistique en Afrique.

4.4. Ressources de mise en œuvre du programme

67. Les ressources de mise en œuvre du programme de travail 2022-2025 d'AFRISTAT consistent en moyens méthodologiques, ressources humaines et en financements compatibles avec les objectifs fixés. Tous ces moyens et ressources devront être mobilisés par AFRISTAT. Les gouvernements des États membres et les partenaires au développement seront appelés à soutenir cette action.

68. De manière particulière, des efforts devront être portés sur le recouvrement des arriérés de contributions dues depuis le premier Fonds AFRISTAT jusqu'à date.

4.4.1. Moyens méthodologiques

69. L'exécution de ce programme nécessitera, de la part des experts d'AFRISTAT et des bénéficiaires de leurs interventions, la maîtrise d'un certain nombre d'outils de travail dont l'élaboration de certains fait partie intégrante des activités prévues dans ce programme.

70. Il s'agira aussi d'actualiser les méthodologies de travail en fonction des améliorations apportées par la communauté internationale et de se doter d'outils modernes en TIC pour s'arrimer aux nouvelles approches de collecte, de production et de diffusion des statistiques.

4.4.2. Ressources humaines d'AFRISTAT

■ 71. Depuis les programmes précédents, AFRISTAT a assis sa réputation sur la qualité de ses experts. L'exécution du programme de travail 2022-2025 sera assurée essentiellement par les experts permanents d'AFRISTAT dont la nécessaire et urgente mise à niveau des effectifs est souhaitée. Compte tenu des effectifs actuels et de la charge de travail attendu, des experts associés ou consultants seront également sollicités pour renforcer l'équipe des experts permanents. De même, des « experts programmes » seront recrutés pour s'occuper des aspects spécifiques liés à la mise en œuvre des programmes et projets des partenaires au développement qui solliciteront l'Observatoire par rapport à sa fonction d'agence d'exécution. Le principe d'appel aux cadres nationaux des SSN, pour prendre le relais des experts d'AFRISTAT, sera renforcé. Ce principe ouvre beaucoup d'opportunités pour les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre États membres.

■ 72. Par ailleurs, l'élargissement thématique et géographique du champ de couverture des activités d'AFRISTAT va nécessiter un renforcement des capacités du personnel tant du côté des experts que du personnel d'appui technique. En fonction des ressources financières disponibles, une équipe intégrant des experts dans de nouveaux domaines sera mise en place au fur et à mesure.

■ 73. En définitive, l'encadrement opérationnel comportera, outre le directeur général et le directeur général adjoint, les experts principaux, chargés de la coordination des départements techniques ou des programmes spécifiques de travail, les experts et « les experts programmes », chargés du suivi des domaines d'intervention et les experts assistants.

Tableau 1 : Evolution générale des effectifs du personnel d'AFRISTAT de 2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif total	23	23	28	32	36
Effectif du personnel technique	13	13	15	16	18

4.4.3. Ressources matérielles et financières d'AFRISTAT

Tableau 2 : Evolution des dépenses d'AFRISTAT de 2017 à 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses (millions d'euros)	11,728	5,713	4,180	2,000	1,576
Contribution des partenaires (%)	83,6	54,6	56,7	43,5	10,1

Tableau 3 : Prévisions de financement des activités d'AFRISTAT sur la période 2022-2025 (en millions d'euros)

	2022	2023	2024	2025
Fonds AFRISTAT	2,287	2,096	2,487	3,149
Contribution des partenaires	1,097	1,423	1,719	2,348
Total	3,384	3,519	4,206	5,497

ANNEXES

ANNEXE 1 : Evolution prévisionnelle de l'effectif des experts au cours de la période 2022-2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Management et organisation des SSN	2	3	3	3	3
Comptabilité nationale	1	1	2	2	2
Macroéconomie	1			1	1
Informatique	1	1	1	1	1
Statistiques agricoles et environnementales			2	1	1
Statistiques des prix	1	1	1	2	2
Statistiques d'entreprises	1	1	1	2	2
Traitement des données d'enquêtes	1	1	1	1	1
Statistiques sociodémographiques	1	1	1	1	1
Statistiques sociales				1	1
Communication	1	1	1	1	1
Système d'information géographique					1
Data scientist					1
Ensemble	**10**	**10**	**13**	**16**	**18**

Principal pôle d'activités	Expert principal	Expert	Expert assistant	**Ensemble**
2021				
Management et organisation des SSN	1	1		**2**
Comptabilité nationale		1		**1**
Macroéconomie	1			**1**
Informatique		1		**1**
Statistiques des prix		1		**1**
Statistiques d'entreprises		1		**1**
Traitement des données d'enquêtes	1			**1**
Statistiques sociodémographiques		1		**1**
Communication		1		**1**
Ensemble	**3**	**7**	**0**	**10**
2022				
Management et organisation des SSN	2	1		**3**
Comptabilité nationale		1		**1**
Informatique		1		**1**
Statistiques des prix		1		**1**
Statistiques d'entreprises		1		**1**
Traitement des données d'enquêtes	1			**1**
Statistiques sociodémographiques		1		**1**
Communication		1		**1**
Ensemble	**3**	**7**	**0**	**10**
2023				
Management et organisation des SSN	2	1		**3**
Comptabilité nationale		2		**2**
Informatique		1		**1**
Statistiques agricoles et environnementales		1		**1**
Statistiques des prix		1	1	**2**
Statistiques d'entreprises		1		**1**
Traitement des données d'enquêtes	1			**1**
Statistiques sociodémographiques	1			**1**
Communication		1		**1**
Ensemble	**4**	**8**	**1**	**13**

Evolution prévisionnelle de l'effectif des experts au cours de la période 2022-2025

Principal pôle d'activités	Expert principal	Expert	Expert assistant	**Ensemble**
2024				
Management et organisation des SSN	2	1		**3**
Comptabilité nationale		2		**2**
Macroéconomie		1		**1**
Informatique		1		**1**
Statistiques agricoles et environnementales		1		**1**
Statistiques des prix		1	1	**2**
Statistiques d'entreprises		1	1	**2**
Traitement des données d'enquêtes	1			**1**
Statistiques sociodémographiques	1			**1**
Statistiques sociales		1		**1**
Communication		1		**1**
Ensemble	**4**	**10**	**2**	**16**
2025				
Management et organisation des SSN	2	1		**3**
Comptabilité nationale		2		**2**
Macroéconomie		1		**1**
Informatique		1		**1**
Statistiques agricoles et environnementales		1		**1**
Statistiques des prix		1	1	**2**
Statistiques d'entreprises		1	1	**2**
Traitement des données d'enquêtes	1			**1**
Statistiques sociodémographiques	1			**1**
Statistiques sociales		1		**1**
Communication		1		**1**
Système d'information géographique			1	**1**
Data scientist			1	**1**
Ensemble	**4**	**10**	**4**	**18**

Orientation stratégique 1

Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions statistiques de la zone de couverture

Objectif stratégique global 1 : Contribuer au développement des capacités stratégiques, institutionnelles et organisationnelles d'AFRISTAT, des États membres et non membres et des organisations statistiques de la zone de couverture

Résultat stratégique global attendu 1 : AFRISTAT, les Etats membres et non membres ainsi que les autres organisations statistiques disposent de capacités stratégiques et de cadres institutionnels et organisationnels à jour propices à l'atteinte de bonnes performances.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 1.1 : Finaliser le processus de révision des textes fondateurs d'AFRISTAT et contribuer à la rénovation/actualisation des cadres législatifs et réglementaires des SSN des EMA et des CER						
Résultat spécifique attendu 1.1 : Les EMA signent le Traité révisé d'AFRISTAT et ce dernier effectue le plaidoyer nécessaire pour accélérer l'entrée en vigueur de ce texte fondateur ; l'Observatoire sensibilise aussi ses pays membres en vue de la ratification de la Charte africaine de la statistique.	**1.1.1 :** Achèvement du processus de révision du traité et des textes organiques d'AFRISTAT dérivés en conséquence (cadre organique, règlements, fonctionnement des organes de gouvernance, etc.)	AFRISTAT dispose d'un nouveau traité conforme aux mutations intervenues depuis 25 ans.	Communiqué d'adoption par le Conseil des Ministres ouvrant le processus de ratification	Compte rendu du CM d'AFRISTAT	0	1
	1.1.2 : Finalisation du projet de doter AFRISTAT d'un terrain en toute propriété pour bâtir son siège	AFRISTAT dispose d'un terrain alloué par l'Etat du Mali pour bâtir son siège.	Certificat de propriété établi sur un titre foncier sécurisé par l'administration malienne	Document administratif signé par l'État malien	0	1
	1.1.3 : Accompagnement technique des EMA dans la Révision des cadres législatifs et réglementaires des SSN	Les EMA disposent des cadres législatifs régissant l'activité statistique rénovés et adaptés/ contextualisés à l'environnement national et international.	Lois statistiques promulguées (datant de moins de 10 ans) et textes d'applications rénovés et publiés	Site Web d'AFRISTAT	13	18
	1.1.4 : Plaidoyer auprès des EMA dans le processus de ratification du traité révisé d'AFRISTAT et de la charte africaine de la statistique	Les EMA ont signé le traité révisé d'AFRISTAT.	Le nombre des EMA ayant signé le traité révisé	Rapports d'activités d'AFRISTAT Rapport de suivi par la Commission de l'UA	0	22
					0	4
		La charte africaine de la statistique est ratifiée par les EMA.	Le nombre des EMA ayant ratifié la CAS		11	17

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 1.2 : Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des documents (cadres) de référence pour la réalisation des activités statistiques						
Résultat spécifique attendu 1.2 : AFRISTAT assiste ses pays membres dans l'élaboration et le suivi de leurs cadres de programmation, organisationnels et de gestion ; ceci dans le but d'améliorer la qualité des produits des INS/SSN et de promouvoir la culture statistique.	**1.2.1 :** Accompagnement des EMA et des CER dans l'élaboration et le suivi des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) et des Stratégies régionales de développement de la statistique (SRDS) pour les CER	Les EMA disposent et mettent en œuvre une SNDS.	Nombre des EMA mettant en œuvre une SNDS	Rapport suivi annuel des SNDS Sites Web des INS Sites Web des CER	13	18
		Les CER de la zone de couverture disposent et mettent en œuvre leur SRDS.	Nombre de CER ayant adopté et mettant en œuvre une SDRS		1	3
	1.2.2 : Accompagnement des EMA dans l'élaboration et la mise en œuvre des Cadres nationaux d'assurance qualité (CNAQ) et des instruments connexes	Les INS/SSN disposent et appliquent le CNAQ et les documents connexes dérivés (directives, lignes directrices, etc.).	Le CNAQ et les documents connexes (lignes directives) validés et publiés	Rapports d'activités des EMA et rapport de suivi par AFRISTAT	3	8
			Rapport périodique d'évaluation de la qualité des données du SSN		1	6
	1.2.3 : Accompagnement des EMA et des CER dans l'élaboration des stratégies de financement des systèmes statistiques	Les EMA et les CER disposent des financements sécurisés des SNDS et des SRDS.	Nombre d'EMA disposant de Fonds national de développement statistique	Rapports d'activités INS/SSN et des CER	4	11
			Nombre d'EMA assistés dans la mobilisation des ressources pour financer la statistique (y compris pour l'organisation de table ronde des bailleurs)		2	11
	1.2.4 : Soutien à la promotion et au développement de la culture statistique auprès des utilisateurs des produits des SSN des EMA	Les utilisateurs (toutes catégories) recourent de plus en plus aux statistiques officielles pour leur prise de décision au quotidien.	Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles du SSN (et des CER)	Rapports d'enquêtes de satisfaction	Sup 60 %	Sup 80 %
Objectif spécifique 1.3 : Accompagner les SSN des EMA dans la démarche de certification et d'adhésion aux cadres de normalisation statistique internationaux						
Résultat spécifique attendu 1.3 : Les INS/SSN des EMA produisent des statistiques officielles conformes aux normes internationales.	**1.3.1 :** Accompagnement des INS/SSN des EMA dans le processus d'adhésion au Système général de diffusion des données (SGDD & SGDD-a) et à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD)	Les INS/SSN des EMA produisent des statistiques officielles en conformité avec les normes internationales.	Nombre de SSN des EMA ayant adhéré et respectant l'ensemble des engagements du SGDD amélioré (SGDD-a)	Rapports d'activités statistiques des INS/SSN	13	21
			Nombre de SSN des EMA ayant adhéré et respectant les engagements de la norme spéciale de diffusion des données (NSDD)		1	3

Orientation stratégique 2

Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques des organisations statistiques

Objectif stratégique global 2 : Accompagner les EMA et les organisations statistiques de la zone de couverture à développer les compétences techniques pour la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques économiques et de synthèses de qualité

Résultat stratégique global attendu 2 : L'assistance technique d'AFRISTAT au profit des Etats membres et non membres ainsi que des autres organisations statistiques permet un renforcement efficient des capacités techniques des personnels chargés de la production, l'analyse et l'utilisation des statistiques économiques.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 2.1 : Accompagner les EMA à assurer une production et une dissémination régulière des comptes économiques et des statistiques de synthèse, mis à jour et conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 2.1 : Les EMA se mettent à jour par rapport à la production des comptes nationaux annuels et sont plus nombreux à produire les comptes trimestriels et satellites ainsi que les matrices de comptabilité sociale pour favoriser l'analyse économique.	**2.1.1 :** Accompagnement des EMA à la production des comptes nationaux selon le SCN2008, y compris le rebasage	Les EMA disposent des comptes nationaux conformes aux SCN2008 et au calendrier du FMI et les utilisent dans leur programme économique.	Nombre d'EMA disposant des comptes nationaux conformes au SCN 2008	Rapports de comptes économiques/ Rapports d'activités d'AFRISTAT/LLA/ AFRITAC	12	18
		Les EMA ont renouvelé leur base de calcul des comptes nationaux	Nombre d'EMA disposant d'une année de base datant de cinq ans au plus		12	20
	2.1.2 : Accompagnement des EMA à la préparation de la migration au prochain SCN	Les EMA ont rattrapé leur retard de production dans la série des comptes nationaux selon le SCN 2008 et ont procédé à la rétropolation nécessaire.	Nombre d'EMA ayant leurs séries de comptes économiques à jour	Rapports de comptes économiques/ LLA/ AFRITAC	12	18
	2.1.3 : Accompagnement des EMA à la production régulière et à bonne date des comptes nationaux trimestriels	Les EMA améliorent le dispositif et les instruments d'analyse et de suivi de la conjoncture économique.	Nombre d'EMA publiant régulièrement les comptes nationaux trimestriels	Rapports de comptes économiques/ LLA/ AFRITAC	6	16
	2.1.4 : Accompagnement des EMA à la production des comptes régionaux et/ou des collectivités territoriales décentralisées (CTD), le cas échéant	Les EMA améliorent le dispositif, ainsi que les instruments d'analyse et de suivi du développement local.	Nombre d'EMA élaborant des comptes régionaux/locaux	Rapports de comptes économiques/ LLA/ AFRITAC	2	8
	2.1.5 : Soutien aux EMA dans la production et l'utilisation des matrices de comptabilité sociale (MCS) actualisées	Les EMA disposent d'un outil additionnel d'analyse et de modélisation macroéconomique.	Nombre d'EMA disposant d'une MCS datant de moins de 3 ans	Rapports de comptes économiques et rapports d'activités INS/SSN	8	12
	2.1.6 : Accompagnement des EMA à la production des comptes financiers et des comptes du patrimoine intégrant les APU et CTD	Les EMA produisent la séquence complète des comptes économiques prévue par le SCN.	Nombre d'EMA produisant des comptes de patrimoine et/ou des comptes financiers	Rapports de comptes économiques (activités INS/SSN)	0	5
	2.1.7 : Accompagnement des EMA à la production des comptes satellites dans les domaines prioritaires	Les EMA produisent des comptes sectoriels sur l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, le tourisme, l'environnement, etc.	Nombre d'EMA produisant des comptes satellites avec l'appui d'AFRISTAT	Rapports de comptes économiques et rapports d'activités INS/SSN	0	4

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 2.2 : Accompagner les EMA à assurer une production et une utilisation régulière des statistiques du secteur productif conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 2.2 : Les EMA disposent de statistiques du secteur productif qui respectent les normes de qualité.	**2.2.1 :** Accompagnement des EMA dans la production des statistiques d'entreprises y compris les unités informelles	Les EMA disposent des statistiques d'entreprises actualisées y compris des unités informelles.	Nombre d'EMA disposant de résultats de RGE datant de moins de 5 ans	Rapports d'enquête RGE de chaque EMA/ site web des INS/SSN	3	5
	2.2.2 : Accompagnement des EMA dans le développement, la production et le suivi des statistiques sur l'artisanat[15] et les services	Les EMA élaborent des statistiques actualisés sur l'artisanat et les services.	Nombre de rapports d'analyse des statistiques sur l'artisanat et les services à jour	Rapports d'activités des INS/SSN	0	4
Objectif spécifique 2.3 : Soutenir la production régulière des statistiques conjoncturelles conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 2.3 : Les EMA diversifient et améliorent leur production en matière de statistiques conjoncturelles.	**2.3.1 :** Accompagnement des EMA à la production (et à la diffusion) régulière et à bonne date des statistiques sur le suivi de l'inflation	Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le suivi de l'inflation (prix).	Nombre d'EMA produisant les statistiques sur le suivi de l'inflation selon la méthode harmonisée	Rapports d'activités AFRISTAT	17	22
	2.3.2 : Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce extérieur des biens	Les EMA élaborent leurs statistiques du le commerce extérieur selon les normes internationales en vigueur.	Nombre d'EMA qui publient régulièrement les statistiques du commerce extérieur	Annuaire du commerce extérieur Les rapports sur le commerce extérieur/ EMA et CNUCED	19	22
	2.3.3 : Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce international des services	Les EMA élaborent leurs statistiques sur le commerce international des services, selon les normes en vigueur.	Nombre d'EMA qui publient régulièrement les statistiques sur le commerce international des services	Rapports sur le commerce international des services	8	16
	2.3.4 : Accompagnement des EMA à la production des statistiques sur le commerce intérieur des biens et des services[16]	Les flux de biens et services, en quantité et en qualité, en circulation à l'intérieur du pays sont maîtrisés et mieux régulés.	Nombre de rapports annuels d'analyse du commerce intérieur des biens et services	Annuaire statistique du commerce intérieur	0	3

[15] Si l'artisanat est considéré comme un mode de production, les produits issus de l'artisanat sont reversés dans les branches productrices (ex. La production des meubles) , mais l'activité doit être suivie au vu de son importance et des enjeux.
[16] Les flux de marchandises.

Orientation stratégique 3

Accroissement des capacités techniques de production des statistiques sociodémographiques, agricoles et environnementales des organisations statistiques

Objectif stratégique global 3 : Accompagner les EMA et les organisations statistiques de la zone de couverture à développer les compétences techniques pour la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques démographiques et sociales, des statistiques agricoles et environnementales, des statistiques sectorielles et multisectorielles, ainsi que des conditions de vie, selon les normes conformes à l'assurance qualité

Résultat stratégique global attendu 3 : Les interventions d'AFRISTAT en direction des Etats membres et non membres ainsi que des autres organisations statistiques occasionnent un renforcement efficient des capacités techniques des personnels chargés de la production, l'analyse et l'utilisation des statistiques sociodémographiques, agricoles et environnementales.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 3.1 : Accompagner les EMA à assurer une production et une dissémination régulière des comptes économiques et des statistiques de synthèse, mis à jour et conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 3.1 : Les EMA produisent et procèdent aux analyses des statistiques socio-démographiques en conformité avec les meilleures exigences de qualité.	**3.1.1 :** Accompagnement des EMA dans la production et la mise à jour des statistiques sur la population et la démographie	Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la population et la démographie.	Dates des derniers RGPH, EDS et MICS	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	PM	PM
			Rapport actualisé des projections de population		1	5
	3.1.2 : Accompagnement des EMA dans la production des études et analyses socio-démographiques	Les EMA produisent des études et analyses socio-démographiques.	Nombre d'études et analyses socio-démographiques publiées dans les EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	32	50
Objectif spécifique 3.2 : Accompagner les EMA dans la production et l'utilisation régulière et à bonne date, et le suivi des statistiques agricoles, environnementales et de changement climatique						
Résultat spécifique attendu 3.2 : Les EMA disposent de statistiques actualisées sur la production agricole, pastorale, piscicole, sylvicole et sur le développement rural, puis ils maîtrisent la disponibilité des statistiques sur l'environnement et le changement climatique.	**3.2.1 :** Accompagnement des EMA dans la production des statistiques agricoles et rurales	Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la production agricole, pastorale, piscicole, sylvicole et sur le développement rural.	Nombre de pays qui respectent la périodicité de réalisation du RGAE	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	PM	PM
		Les EMA disposent des statistiques actualisées sur les bilans alimentaires.	Nombre de pays qui disposent de bilans alimentaires datant de moins de 3 ans		4	8
		Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le développement rural.	Nombre d'EMA soutenus par l'Observatoire pour la production de statistiques sur le développement rural		0	4
	3.2.2 : Accompagnement des EMA dans la production des statistiques environnementales et de changement climatique	Les EMA élaborent des statistiques environnementales et de changement climatique.	Nombre de pays ayant réalisé un diagnostic sur la disponibilité des statistiques environnementales et de changement climatique	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	1	8

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 3.3 : Accompagner les EMA dans la production et l'utilisation régulière des statistiques de conditions de vie, conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 3.3 : Les EMA disposent de statistiques sur les conditions de vie des ménages produites et utilisées régulièrement par les usagers à la grande satisfaction de ces derniers.	**3.3.1 :** Soutien aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie	Les EMA disposent de statistiques actualisées sur la pauvreté et les conditions de vie.	Nombre d'EMA qui disposent d'un profil de pauvreté actualisé datant de 5 ans au plus	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	14	18
	3.3.2 : Accompagnement des EMA dans les travaux d'analyse de la pauvreté et des conditions de vie	Les dynamiques de pauvreté et les évolutions des conditions de vie sont mieux perçues par les décideurs.	Nombre de rapports d'analyses de la pauvreté et des CDVM publiés dans chaque EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	8	12
	3.3.3 : Appui aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques sur la protection sociale et des analyses sur les inégalités et l'inclusion	Les EMA disposent des statistiques actualisées sur la protection sociale et des rapports d'analyse sur les inégalités/inclusions sociales.	Nombre de rapports annuels sur les inégalités/inclusion publiés dans les EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	0	2
	3.3.4 : Appui aux EMA dans la production et l'actualisation des statistiques du genre et de vulnérabilité	Les EMA disposent des statistiques actualisées sur le genre et les types de vulnérabilité.	Rapport annuel sur le genre et les vulnérabilités par EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	5	8
Objectif spécifique 3.4 : Renforcer les interventions d'AFRISTAT auprès des EMA et des organisations statistiques de la zone de couverture dans le développement des sources alternatives pour les statistiques sociales, sectorielles et multisectorielles.						
Résultat spécifique attendu 3.4 : Les EMA et les organisations statistiques disposent de systèmes d'information statistique (SIS) constituant des sources alternatives crédibles en ce qui concerne les statistiques sociales, sectorielles et multisectorielles.	**3.4.1 :** Appui au développement des systèmes d'information statistique (SIS) de sources administratives pour la production des statistiques d'état civil, de santé, d'éducation, de justice, d'emploi, d'environnement, protection sociale, du TIC, de l'habitat, des infrastructures, etc.	Les SIS de sources administratives deviennent une option privilégiée de collecte des données pour la production des statistiques sectorielles.	Nombre d'administrations dans les EMA appuyés pour disposer d'un SIS fonctionnel	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	0	25
	3.4.2 : Appui au développement des systèmes d'information statistique (SIS) de sources administratives pour la production des statistiques de gouvernance, de sécurité et de participation à la vie publique	Les SIS de sources administratives deviennent une option privilégiée de collecte des données pour la production des statistiques multisectorielles.	Nombre d'EMA ayant un SIS pour la production des statistiques	Rapports d'activités d'AFRISTAT & des INS/SSN	0	2

Orientation stratégique 4

Élaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité par AFRISTAT

Objectif stratégique global 4 : Produire et mettre à disposition des EMA, des outils méthodologiques et techniques/technologiques innovants d'aide à la production, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques officielles de qualité

Résultat stratégique global attendu 3 : AFRISTAT contribue à l'harmonisation, à la production, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques officielles de qualité avec une offre d'outils méthodologiques et techniques/technologiques adaptés et modernes.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 4.1 : Poursuivre le développement technique et l'extension géographique des applicatifs méthodologiques de production des analyses, des synthèses et des indicateurs de conjoncture économique						
Résultat spécifique attendu 4.1 : AFRISTAT améliore et développe des applications d'aide à l'élaboration des statistiques et au calcul des indicateurs seul ou en partenariat avec d'autres institutions ; il vulgarise l'utilisation de ces différents outils par les équipes des pays et des organisations qui les acquièrent.	4.1.1 : Contribution au développement technique d'ERETES pour la production des comptes économiques	La version améliorée d'ERETES est disponible.	Une version actualisée d'ERETES avec de nouvelles fonctionnalités, adaptée au SCN 2008 est disponible	Rapports d'activités d'AFRISTAT	Version actualisée d'ERETES en cours de développement	Version actualisée d'ERETES est finalisée
	4.1.2 : Participation au déploiement d'ERETES pour la production des comptes économiques	Les EMA produisent des comptes nationaux selon le SCN 2008 à partir d'ERETES.	Les EMA qui utilisent la version actualisée d'ERETES avec de nouvelles fonctionnalités adaptées au SCN 2008	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	9
	4.1.3 : Contribution au développement technique de la version améliorée de PHOENIX pour l'élaboration de l'indice de prix à la consommation des ménages (suivi de l'inflation)	L'outil PHOENIX amélioré est disponible.	La nouvelle version de l'outil PHOENIX est disponible et opérationnelle	Rapports d'activités d'AFRISTAT	Le développement de la nouvelle version de PHOENIX est en projet	Le développement de la nouvelle version de PHOENIX est finalisé
	4.1.4 : Déploiement de la nouvelle version de PHOENIX pour l'élaboration de l'indice de prix à la consommation des ménages (suivi de l'inflation)	Les EMA produisent l'IHPC avec la nouvelle version de l'outil PHOENIX.	Les EMA produisent l'IHPC mensuel à partir de la nouvelle version de PHOENIX	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	16
	4.1.5 : Poursuite du développement technique de l'application informatique TIGRE pour la gestion des répertoires des entreprises	L'application TIGRE pour la gestion des répertoires d'entreprises est opérationnelle.	L'application TIGRE est disponible et fonctionnelle	Rapports d'activités d'AFRISTAT	Le développement de l'application TIGRE est en projet	Le développement de l'application TIGRE est finalisé
	4.1.6 : Déploiement de l'application TIGRE pour la gestion des répertoires des entreprises dans les EMA	Les EMA disposent de répertoires d'entreprises produits à partir de l'application TIGRE.	Nombre d'EMA qui produisent des statistiques d'entreprises à l'aide de l'application TIGRE	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	11

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
	4.1.7 : Développement technique de l'application de production et d'analyse des centrales des bilans	Une application d'aide à la production des centrales des bilans est fonctionnelle.	L'application d'aide à la production des centrales des bilans est fonctionnelle	Rapports d'activités d'AFRISTAT	Le développement de l'application d'aide à la production des centrales des bilans n'existe pas	Le développement de l'application d'aide à la production des centrales des bilans est finalisé
	4.1.8 : Déploiement de l'application d'aide à la production et à l'analyse des centrales des bilans	Les EMA produisent des centrales de bilan à l'aide de la nouvelle application.	Nombre d'EMA qui produisent des centrales de bilan à partir de la nouvelle application	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	8
	4.1.9 : Poursuite du développement technique et du déploiement de des applications diverses d'aide à la production des statistiques économiques	De nouvelles applications d'aide à la production de statistiques économiques existent.	Nombre d'applications d'aide à la production de statistiques économiques développé et fonctionnel	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	2
Objectif spécifique 4.2: Participer au développement et à la vulgarisation par l'utilisation des outils d'analyse et de cadrages macroéconomiques						
Résultat spécifique attendu 4.2 : Les EMA et les CER disposent d'outils de calcul et d'analyse adéquats pour le cadrage macroéconomique et les simulations d'impact des politiques publiques.	**4.2.1 :** Participation au développement et à la vulgarisation par l'utilisation de(s) l'outil(s) de prévision et prospective macro-économique	Les EMA et les CER actualisent leurs modèles de prévisions et perspectives économiques.	Nombre d'EMA disposant d'un modèle actualisé de prévision / prospective macroéconomique fonctionnel et bénéficiant de l'appui d'AFRISTAT	Rapports d'activités INS/SSN Rapport/ méthodologie des travaux d'actualisation	4	Au moins 8
	4.2.2 : Participation au développement et à la vulgarisation de l'utilisation de l'outil d'analyse d'impact des politiques publiques (modèle MEGC)	Les EMA et les CER produisent régulièrement les analyses et les simulations d'impact des politiques publiques avec l'appui d'AFRISTAT.	Un MEGC (dynamique) fonctionnel dans les EMA	Rapports d'activités INS/SSN	0	Au moins 2

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 4.3 : Participer à l'élaboration et à la vulgarisation de l'utilisation des outils de normalisation statistique						
Résultat spécifique attendu 4.3 : AFRISTAT élabore et vulgarise l'utilisation des outils de normalisation statistique (nomenclatures, classifications diverses et autres guides sur les bonnes pratiques).	**4.3.1 :** Élaboration et dissémination des guides méthodologiques, des manuels de concepts et définitions	AFRISTAT a procédé à la révision et à la dissémination dans les EMA des documents méthodologiques, des manuels de concepts et définitions, etc.	Nombre de guides méthodologiques, manuels de concepts et définitions publiés par AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	4
	4.3.2 : Élaboration et dissémination des nomenclatures diverses (activités, produits, emplois et professions, métiers de l'artisanat, codes géographiques, localités, etc.)	AFRISTAT a élaboré, selon la procédure usuelle, des nomenclatures diverses (activités, produits, emplois et professions, métiers de l'artisanat, codes géographiques, localités, etc.) et les a disséminées.	Nombre de nomenclatures et autres classifications fonctionnelles élaborées, actualisées et mises en circulation par AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	2	4
	4.3.3 : Élaboration et dissémination des notes et guides sur les bonnes pratiques	AFRISTAT a mis à la disposition des EMA les guides sur les bonnes pratiques en matière de production et de diffusion des statistiques officielles.	Nombre de guides produits et mis en circulation	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	10
	4.3.4 : Appui au SSN des EMA dans l'adoption et à l'utilisation des nomenclatures et classifications, des concepts et méthodologies, ainsi que d'autres cadres de normalisation statistique internationale	AFRISTAT a aidé les EMA a contextualiser les nomenclatures AFRISTAT et autres classifications fonctionnelles.	Nombre d'EMA ayant adopté et mettant en pratique les nomenclatures d'AFRISTAT et autres cadres de normalisation	Rapports d'activités d'AFRISTAT	15	22
Objectif spécifique 4.4 : Encourager et promouvoir l'utilisation, des SIG et des méthodes alternatives de collecte et d'exploitation des données pour la production des statistiques officielles au sein des EMA et des CER						
Résultat spécifique attendu 4.4 : Les EMA et les organisations statistiques utilisent les SIG et les applications alternatives pour la collecte et l'exploitation des données pour la production des statistiques officielles.	**4.4.1 :** Soutien au développement des SIG et de la cartographie numérique pour la production et la diffusion des statistiques officielles	Les statistiques officielles sont géo référencées et mieux diffusées par les SIG au sein des EMA.	Le nombre d'EMA disposant de SIG fonctionnels pour les analyses et les publications	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	3
	4.4.2 : Soutien au développement et à l'utilisation des applications alternatives pour la collecte des données CATI[17], CAPI[18], CAMI[19], CAWI[20], etc.	Les données sont collectées/ analysées à partir de nouvelles approches et techniques modernes.	Le nombre d'opérations ayant utilisés les nouvelles approches de collecte/analyse	Rapports d'activités INS/SSN	Aucun pays appuyé par AFRISTAT	Au moins 5 pays sont appuyés
	4.4.3 : Promotion des outils et méthodes pour l'exploitation des big data, des données générées par les citoyens (CGD[21]) et autres sources non traditionnelles pour la production des statistiques officielles au sein des EMA	L'exploitation des big data et autres sources non traditionnelles contribue à la production des statistiques officielles.	Nombre d'opérations statistiques intégrant les big data et autres services non traditionnels	Rapports d'activités INS/SSN	Néant	Un projet d'exploitation des big data et autres sources est mis en œuvre dans au moins un pays pilote

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 4.5 : Appui à la mise en œuvre des instruments du CNAQ dans les EMA						
Résultat spécifique attendu 4.5 : Les EMA et les CER disposent de cadres nationaux d'assurance qualité (CNAQ) et les mettent en application.	**4.5.1 :** Soutien aux EMA et aux CER dans l'élaboration contextualisée des lignes directrices pour la production et la diffusion des statistiques officielles conformes au CNAQ	Les EMA et les CER produisent et diffusent des statistiques officielles conformes aux CNAQ.	Nombre d'EMA et de CER ayant adopté et appliquant le CNAQ	Rapports d'activités INS/SSN	0	6
	4.5.2 : Soutien aux EMA dans l'évaluation de la qualité des données selon le CNAQ	Une appréciation par autoévaluation est faite par les membres du SSN sur la qualité des statistiques officielles produites et diffusées.	Rapport annuel d'évaluation de la qualité des données du SSN	Rapports d'activités INS/SSN	0	3
Objectif spécifique 4.6 : Participer aux programmes de recherches pour le développement des nouvelles approches méthodologiques et des nouveaux indicateurs statistiques						
Résultat spécifique attendu 4.6 : AFRISTAT contribue significativement aux programmes de recherche pour la définition de nouvelles méthodologies et de nouveaux indicateurs statistiques.	**4.6.1 :** Poursuite des travaux de recherche et de développement sur les nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique[22]	Les EMA produisent et diffusent les nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique.	Note de publication périodique de l'IPI	Rapports de mission Rapports d'activités d'AFRISTAT	14	19
			Note de publication périodique de l'IPPI		9	13
			Note de publication périodique de l'ICA		8	12
			Note de publication périodique de l'IPCE		0	2
			Note de publication périodique de l'ICC		3	7
			Note de publication périodique de l'IPPS		0	3
			Note de publication périodique de l'IPPA		1	3
			Note de publication périodique du SOC		0	3
			Note de publication périodique du SOCG		0	3
	4.6.2 : Participation aux groupes de travail internationaux de réflexion et de développement sur les nouvelles méthodologies et les nouveaux indicateurs statistiques (Agenda des ODD)	AFRISTAT consolide/développe un pôle de recherche reconnu par la communauté statistique internationale.	Nombre de groupes de travail/ groupes de recherche auxquels AFRISTAT contribue chaque année	Rapports d'activités d'AFRISTAT	7	10
	4.6.3 : Participation aux travaux d'expérimentation de la faisabilité des projets de méthodologies et des indicateurs statistiques	AFRISTAT assume le leadership technique du développement de la statistique en Afrique.	Nombre de projets méthodologiques testés par AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	5

[17] CATI (computer assisted telephone interview) / Enquête téléphonique à distance.
[18] CAPI (computer assisted personal interview) : Enquête face à face sans papier , avec outil TIC.
[19] CAMI (computer assisted mobile interview) : Enquête mobile par smartphone, tablette, SMS à distance.
[20] CAWI (computer assisted web interview) : Enquête en ligne.
[21] Cf UNWDF 3 de Berne en 2021.
[22] IPI : Indice de la productionindustrielle ; IPPI : Indice des prix de production industrielle ; ICA : Indice du chiffre d'affaires ; ICE : Indice du commerce extérieur ; IPCE : Indice de prix réel du commerce extérieur ; ICC : Indice du coût de la construction ; IPPS : Indice de prix de production des services ; IPPA : Indice de prix de production de l'agriculture ; SOC : Soldes pondérés d'opinions dans la construction ; SOCG : Solde pondéré des opinions dans le commerce de gros.

Orientation stratégique 5
Promotion du volet Observatoire et de la visibilité d'AFRISTAT

Objectif stratégique global 5 : Renforcer la visibilité d'AFRISTAT ainsi que son « volet observatoire » au sein de l'écosystème statistique africain et international

Résultat stratégique global attendu 5 : Le volet Observatoire d'AFRISTAT est réactivé et sa pertinence est reconnue aux niveaux sous-régional, régional et international par la qualité de ses produits.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 5.1 : Constituer (développer et mettre en place) et promouvoir l'accès aux bases de données des EMA (et africaines en général)						
Résultat spécifique attendu 5.1 : Les bases de données statistiques sur les EMA et autres pays africains sont disponibles auprès d'AFRISTAT et sont facilement accessibles.	**5.1.1 :** Appui aux EMA dans la constitution des séries longues et bases de données statistiques, avec profil historique le plus éloigné possible, dans tous les domaines du champ économique et social, et les centraliser à AFRISTAT	Les bases de données statistiques et les séries longues des EMA et autres pays africains sont disponibles auprès d'AFRISTAT et consultables facilement.	Nombre de bases de données (et de séries longues de données statistiques par pays consultables) auprès d'AFRISTAT	Rapports d'activités et site Web d'AFRISTAT	Néant (en cours)	Base de données disponible pour 15 Etats membres au moins
Objectif spécifique 5.2 : Rendre opérationnel le portail des données d'AFRISTAT						
Résultat spécifique attendu 5.2 : Le portail des données d'AFRISTAT est fonctionnel et mis à jour régulièrement.	**5.2.1 :** Mise à jour régulière à fréquence requise les informations actualisées pour la base de données régionales	Les informations mises à jour des EMA sont accessibles dans la base de données d'AFRISTAT.	Nombre d'EMA disposant des données actualisées dans la base de données d'AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	15
Objectif spécifique 5.3 : Promouvoir la valorisation des données en son sein et au sein des EMA par la réalisation et la diffusion des études, des notes et des bulletins périodiques sur la veille stratégique, la conjoncture et l'actualité économique sous régionale, régionale et internationale						
Résultat spécifique attendu 5.3 : Les données statistiques émanant des EMA sont exploitées pour produire des bulletins, notes et autres études largement diffusés.	**5.3.1 :** Intensification au sein d'AFRISTAT, à partir des bases de données disponibles, de la dissémination régulière des études et analyses conjoncturelles, sous forme de notes et bulletins de conjoncture, de tableaux de bord, de compendiums, d'annuaires, et autres supports physiques ou électroniques, etc.	AFRISTAT diffuse de plus en plus des bulletins, notes et rapports d'analyse sur l'actualité sous-régionale et régionale.	Nombre de bulletins, notes et rapports d'analyse diffusés par AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT & INS/SSN	0	12
	5.3.2 : Accompagnement des EMA, à partir des bases de données disponibles, à la production régulière des études et analyses conjoncturelles, sous forme de Notes et bulletins de conjoncture, de Tableaux de bord, de compendiums, d'annuaires, et autres supports physiques ou électroniques, etc.	AFRISTAT accompagne chaque EMA à la production régulière d'études et publications selon un canevas adopté.	Nombre de bulletins, notes et rapports d'analyse produits et diffusés par AFRISTAT et chaque EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT & INS/SSN	0	22

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
	5.3.3 : Développement de la coopération et des partenariats scientifiques avec les institutions universitaires et les centres de recherche (think tank) pour la production des travaux académiques, et des analyses des politiques publiques en Afrique, à partir des bases de données d'AFRISTAT	Des publications scientifiques des universitaires et des rapports d'analyse des think tanks sont produits à partir des données d'AFRISTAT.	Nombre de publications externes à partir des bases de données d'AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	1	10
Objectif spécifique 5.4: Participer au développement et à la vulgarisation par l'utilisation des outils d'analyse et de cadrages macroéconomiques						
Résultat spécifique attendu 5.4 : AFRISTAT donne la possibilité aux utilisateurs de sa base de données d'y télécharger les données sous des formats téléchargeables et exploitables.	**5.4.1 :** Amélioration de l'accès et l'exploitation des bases de données en ligne par les utilisateurs	Les données d'AFRISTAT sont accessibles aux utilisateurs sous des formats téléchargeables et exploitables.	Nombre de téléchargements uniques moyen mensuel effectués par les utilisateurs dans la base de données d'AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	256/mois	900/mois
			Taux de satisfaction des utilisateurs des données disponibles dans la base de données d'AFRISTAT		61 %	Supérieur à 75 %
Objectif spécifique 5.5: Élaborer la stratégie de communication d'AFRISTAT et aider les EMA à en disposer						
Résultat spécifique attendu 5.5 : AFRISTAT se dote d'une nouvelle stratégie de communication et assiste les EMA dans l'amélioration de leur communication.	**5.5.1 :** Appui aux INS des EMA pour la consolidation de leur identité visuelle	Les INS des EMA sont mieux connus et identifiables à partir de leurs chartes graphiques.	Nombre d'INS/SSN ayant défini et adopté, puis enregistré leur code identifiant unique (ISBN, ISSN, etc.)	Rapport d'évaluation des INS/SSN	2	15
	5.5.2 : Reprise de l'appui au développement des sites web des INS/SSN des EMA et effectivité d'un relais via le portail AFRISTAT	Les utilisateurs des données des sites web des INS/SSN ont accès à des informations actualisées via le portail d'AFRISTAT.	Nombre de site web des EMA opérationnels	Rapport d'enquête de satisfaction des utilisateurs	22	22
			Nombre de sites web mis à jour au moins tous les 15 jours		10	18
	5.5.3 : Élaboration et adoption d'une nouvelle stratégie de communication propre à AFRISTAT	AFRISTAT dispose d'une nouvelle stratégie de communication.	Document de stratégie de communication d'AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	Non disponible	1 document de stratégie de communication est disponible
	5.5.4 : Appui aux INS des EMA à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication	Les INS des EMA disposent d'une stratégie nationale de communication.	Nombre d'INS disposant d'une stratégie de communication	Rapports d'activités d'AFRISTAT	5	10

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 5.6 : Adopter une politique de présence aux rendez-vous internationaux dans le domaine de la statistique et de l'analyse économique						
Résultat spécifique attendu 5.6 : L'Observatoire est opportunément représenté dans les grands rendez-vous internationaux traitant des questions relatives à la statistique et à l'analyse économique.	**5.6.1 :** Présence active d'AFRISTAT dans les instances institutionnelles africaines dans le domaine de la statistique	AFRISTAT est représenté au plus haut niveau dans les instances institutionnelles africaines dans le domaine de la statistique.	Taux de représentation d'AFRISTAT dans les rencontres institutionnelles sur la statistique sur le continent africain	Rapports d'activités d'AFRISTAT	100 %	100 %
	5.6.2 : Présence d'AFRISTAT dans les instances internationales (notamment les Nations Unies) et participation aux groupes de travail et de recherche mis en place au niveau international dans le domaine de la statistique (IAEG-SDG, HLG, WG, IAOS, ISI, WD, etc.)	AFRISTAT fait preuve de leadership en matière de stratégie, de recherche-développement en statistique et économie en Afrique.	Taux de participation d'AFRISTAT aux activités/initiatives statistiques de référence organisées sur le continent africain et au niveau international	Rapports d'activités d'AFRISTAT	67 %	80 % au moins
	5.6.3 : Intensification de la présence d'AFRISTAT sur les différents réseaux et canaux de communication en diversifiant les cibles et les produits	Les activités d'AFRISTAT sont rendues publiques à travers plusieurs canaux de communication y compris les réseaux sociaux.	Nombre de canaux de communication utilisés par AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	9	10
		Les produits d'AFRISTAT sont connus par plus d'utilisateurs à travers le monde.	% d'utilisateurs ayant connu les produits AFRISTAT par des canaux non classiques (réseaux sociaux, chaînes Youtube, Podcast, Story telling, etc.)		n.d.	50 %
Objectif spécifique 5.7 : Prendre une part active aux débats sur les grands sujets de l'actualité économique et sociale sous-régionale et régionale						
Résultat spécifique attendu 5.7 : AFRISTAT émet des avis et opinions sur les grands sujets d'actualité à l'échelle sous-régionale et régionale.	**5.7.1 :** Élaboration et publication d'une note périodique d'analyse des faits socio-économiques d'actualité africaine ou internationale avec impact sur les EMA et fidéliser le public	AFRISTAT est reconnue comme un centre d'excellence en analyse économique (conjoncturelle ou structurelle) et son avis est écouté par les décideurs.	Nombre de bulletins/notes publiés sur l'actualité économique et sociale	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	Au moins 1 numéro/ an
	5.7.2 : Révision du contenu de La Lettre d'AFRISTAT	La Lettre d'AFRISTAT répond mieux aux attentes de ses lecteurs.	La Lettre d'AFRISTAT relookée	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	1

Orientation stratégique 6
Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT

Objectif stratégique global 6 : Renforcer et développer les mécanismes innovants dans la recherche des partenariats et la mobilisation des ressources d'AFRISTAT

Résultat stratégique global attendu 6 : Les activités réalisées par AFRISTAT se mènent, pour l'essentiel, conformément à la programmation et les initiatives en matière de collaborations et de partenariats se multiplient.

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 6.1 : Inverser la tendance à la forte dépendance aux projets par rapport au PSTA et mettre à niveau les ressources financières d'AFRISTAT pour lui permettre de réaliser convenablement ses missions						
Résultat spécifique attendu 6.1 : AFRISTAT mobilise plus de ressources avec un meilleur recouvrement de ses ressources propres consécutivement au renforcement de la sensibilisation et du plaidoyer auprès de ses Etats membres et de ses partenaires.	**6.1.1 :** Renforcement de l'action du Comité ministériel de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT	Les contributions des EMA et des institutions partenaires sont mises à jour.	Taux de recouvrement du fonds attendu des EMA	Rapports d'activités d'AFRISTAT Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT	26,46 %	70 %
			Taux de recouvrement du Fonds attendu des autres sources		9,23 %	20 %
	6.1.2 : Plaidoyer auprès des organisations internationales et des partenaires techniques et financiers pour combler les arriérés au nom de certains EMA	Les arriérés de contributions de certains EMA sont apurés avec la contribution de partenaires techniques et financiers.	Nombre de pays ayant effectué des versements de leurs contributions au Fonds AFRISTAT grâce à des financements obtenus de partenaires	Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT	0	6
	6.1.3 : Plaidoyer auprès des Institutions financières régionales et des organismes philanthropiques pour soutenir financièrement les programmes d'AFRISTAT (BAD, B&M G, Fondation Tony Elumelu, Mo Ibrahim, Opérateurs Telecom, Projet Clearing house HLG-PCCB, etc.)	AFRISTAT dispose des financements additionnels pour mener à bien ses missions.	Budget additionnel obtenu grâce aux conventions en matière de coopération financière.	Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT Situation des contributions des partenaires au financement des activités d'AFRISTAT	123 200.000 FCFA	600 000 000 FCFA
	6.1.4 : Positionnement d'AFRISTAT comme partenaire/bénéficiaire des programmes sous-régionaux d'appui à la statistique	AFRISTAT est partenaire et bénéficiaire aux côtés des EMA, des financements des programmes sous-régionaux de soutien à la statistique et aux réformes économiques.	Nombre de programmes pour lesquels AFRISTAT est partenaire/bénéficiaire	Direction générale d'AFRISTAT	4	7
			Montant alloué à AFRISTAT dans le cadre des programmes sous-régionaux		146 615 213 FCFA	250 000 000 FCFA
	6.1.5 : Missions de sensibilisation et de mobilisation des EMA et autres partenaires pour le financement du Fonds AFRISTAT et/ou des projets	Apurement progressif de la dette due à AFRISTAT au titre des contributions des EMA et des partenaires.	Nombre de missions réalisées par la Direction générale/an	Rapports d'activités d'AFRISTAT Situations des contributions aux Fonds AFRISTAT	9	12

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
	6.1.6 : Accroissement de la fonction d'agence d'exécution de certains projets des partenaires	Renforcement du volume d'activités et des sources de financement d'AFRISTAT.	Nombre de projets réalisés sous contrats ou convention avec des partenaires/an	Rapports d'activités d'AFRISTAT Situation des contributions des partenaires au financement des activités d'AFRISTAT	8	8 au moins
			Taux de rémunération		8 %	15 %
Objectif spécifique 6.2: Élargir le champ d'intervention géographique et thématique d'AFRISTAT						
Résultat spécifique attendu 6.2 : AFRISTAT intervient dans les Etats non membres et collabore avec les écoles et autres universités sur de nouvelles thématiques.	**6.2.1 :** Poursuite des interventions dans les pays non membres qui les sollicitent	La zone de couverture d'AFRISTAT est élargie et le leadership consolidé et renforcé.	Nombre des pays non membres bénéficiant de l'accompagnement d'AFRISTAT par année	Rapports d'activités d'AFRISTAT	3	3
	6.2.2 : Renforcement de la collaboration scientifique et technique avec les écoles de statistiques et les départements d'économie des universités, notamment africaines	AFRISTAT est un centre d'excellence et de référence en Afrique, en matière de recherche et développement statistique sur les thématiques nouvelles.	Nombre de travaux de recherches sur les nouvelles thématiques publiés par AFRISTAT/an	Rapports d'activités d'AFRISTAT	1	1
Objectif spécifique 6.3: Soutenir la formation statistique au profit des États membres						
Résultat spécifique attendu 6.3 : AFRISTAT soutient la formation statistique dans ses Etats membres, collabore avec les écoles et accueille les apprenants et les jeunes diplômés respectivement en stage et immersion professionnelle.	**6.3.1 :** Contribution à l'organisation matérielle des concours communs d'entrée dans les écoles de statistique africaines (ESA)	AFRISTAT participe au financement et, le cas échéant, à la supervision technique des concours d'entrée dans les ESA pour le maintien de la crédibilité du processus.	Versement effectif de la contribution attendue d'AFRISTAT/an	LLA et site Web AFRISTAT/ Site Web des INS/SSN	100 %	100 %
	6.3.2 : Information sur les activités des écoles de formation statistique	AFRISTAT relaie toutes les informations utiles relatives aux ESA.	Nombre de communiqués/ annonces relatives aux ESA publiés par AFRISTAT	LLA et sites Web AFRISTAT&INS/SSN	2	6
	6.3.3 : Organisation des missions de formation dans les écoles de formation économique, statistique et démographique	Les étudiants des ESA bénéficient des missions d'enseignement animées par des professionnels d'AFRISTAT.	Nombre de missions d'enseignement par année	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	3
	6.3.4 : Accueil de stagiaires des écoles de formation statistique et démographique	Les apprenants bénéficient d'un encadrement en milieu professionnel spécialisé.	Nombre d'étudiants reçus en stage académique au sein d'AFRISTAT	Rapports d'activités d'AFRISTAT	3	6
	6.3.5 : Mise en œuvre du programme « jeunes statisticiens »	Les jeunes diplômés des ESA bénéficient d'une période d'imprégnation professionnelle au sein d'AFRISTAT.	Nombre de jeunes admis en imprégnation professionnelle à AFRISTAT par année	Rapports d'activités d'AFRISTAT	0	5 au moins

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 6.4 : Renforcer la coopération internationale et la coordination des actions						
Résultat spécifique attendu 6.4 : AFRISTAT a un statut plus formel auprès des institutions politiques et économiques, il développe et renforce ses partenariats qui s'exécutent dans un cadre plus concerté.	**6.4.1 :** Obtention d'une reconnaissance comme observateur permanent auprès des institutions politiques et économiques de la sous-région (UEMOA/CEDEAO, CEMAC/CEEAC, AMAO, réunion des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA, etc.)	AFRISTAT est mieux connu dans les instances panafricaines et sollicité pour son expertise.	Nombre de participations aux rencontres internationales des institutions/instances panafricaines par an	Rapports d'activités d'AFRISTAT	9	10
	6.4.2 : Développement et harmonisation des champs d'intervention avec les autres instances et organisations statistiques : STATAFRIC, CAS/UNECA, la Division Statistique de la BAD, CoDG, AMAO, CEDEAO/UEMOA, CEEAC/CEMAC, StatCom, Afritacs Centre et Ouest, etc.	Une synergie de collaboration est établie avec les autres institutions de statistiques et d'analyse économique.	Nombre de concertations organisées (à travers la participation aux réunions de programmation croisées) en matière de coopération technique entre AFRISTAT et les autres organisations statistiques africaines	Rapports d'activités d'AFRISTAT	8	10
	6.4.3 : Renforcement de la collaboration avec les partenaires traditionnels (Insee, PARIS21, CESD, Statisticiens pour le Développement, Statistique Canada, CEA, CEMAC, UEMOA, CEDEAO, FAO, IFORD, Expertise France, BM, UE, etc.)	Les partenariats traditionnels d'AFRISTAT sont consolidés.	Nombre de partenaires traditionnels avec lesquels des collaborations ont été menées au cours de l'année	Rapports d'activités d'AFRISTAT	9	10
	6.4.4 : Promotion de la collaboration avec les partenaires non traditionnels	AFRISTAT enregistre de nouveaux partenariats.	Nombre de partenaires avec lesquels une première collaboration a lieu (avec ou sans conventions signées)	Conventions et rapports d'activités d'AFRISTAT	3	4

Orientation stratégique 7 **Diversification des partenariats et mobilisation des ressources d'AFRISTAT**						
Objectif stratégique global 7 : Renforcer et développer les mécanismes innovants dans la recherche des partenariats et la mobilisation des ressources d'AFRISTAT						
Résultat stratégique global attendu 7 : Les activités réalisées par AFRISTAT se mènent, pour l'essentiel, conformément à la programmation et les initiatives en matière de collaborations et de partenariats se multiplient.						
Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
Objectif spécifique 7.1 : Sécuriser l'espace de travail et les ressources techniques d'AFRISTAT						
Résultat spécifique attendu 7.1 : L'environnement informatique d'AFRISTAT est protégé et ses locaux offrent un cadre de travail sécurisé et convivial.	**7.1.1 :** Optimisation de la surveillance permanente de la sécurité informatique (les données, les systèmes et les équipements)	Les données, les systèmes et les équipements informatiques sont protégés et sécurisés en permanence.	Les antivirus sont renouvelés pour tous les postes de travail	Rapports d'activités AFRISTAT	Oui	Oui
			L'onduleur d'AFRISTAT est fonctionnel		Oui	Oui
			Nombre d'incidents/ d'accidents informatiques enregistrés sur le site et les réseaux d'AFRISTAT		1	0
	7.1.2 : Renforcement de l'entretien et la sécurité physique des locaux d'AFRISTAT	Les locaux d'AFRISTAT constituent un cadre de travail agréable et sécurisé.	Nombre d'accidents/incidents ayant occasionné la perturbation du travail à AFRISTAT	Rapports d'activités AFRISTAT	0	0
Objectif spécifique 7.2 : Optimiser les capacités et les compétences des ressources humaines						
Résultat spécifique attendu 7.2 : Les capacités des ressources humaines d'AFRISTAT sont renforcées en qualité et en quantités.	**7.2.1 :** Pleine réalisation du plan de recrutement du personnel administratif et technique prévu à moyen terme	Les postes d'experts et de personnels d'appuis techniques prévus par le PSTA sont pourvus.	Nombre d'experts recrutés	Rapports d'activités AFRISTAT	0	8
			Nombre de personnels d'appui technique recrutés		1	6
	7.2.2 : Élaboration et mise à jour régulière d'un plan de formation/recyclage du personnel d'AFRISTAT	AFRISTAT dispose d'un plan de formation/recyclage actualisé.	Plan de formation/recyclage mis à jour disponible chaque année	Rapports d'activités AFRISTAT	Non	Oui
	7.2.3 : Mise en œuvre du plan de formation/recyclage du personnel administratif et technique d'AFRISAT	Les capacités du personnel d'AFRISTAT sont renforcées.	Taux d'exécution du plan de formation/recyclage d'AFRISTAT	Rapport d'enquête de satisfaction des investissements d'AFRISTAT	Néant	Sup à 80 %
	7.2.4 : Mise à jour d'un rooster de consultants externes dans les différents domaines, pouvant être mobilisés le cas échéant par AFRISTAT	Les interventions d'AFRISTAT se mènent sans contraintes par rapport à la disponibilité de l'expertise.	% des interventions d'AFRISTAT réalisé par les experts associés et les consultants	Rapports d'activités annuels d'AFRISTAT	17,58 %	15 % et moins

Résultats attendus	*Principales activités*	*Résultats spécifiques attendus*	*Indicateurs objectivement vérifiables*	*Sources de vérification*	*Valeur de référence (ou de base) 2021*	*Cible 2025*
	7.2.5 : Renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT à travailler en anglais	Les experts permanents d'AFRISTAT travaillent indifféremment en anglais et en français.	Nombre de missions réalisées dans les pays anglophones par les experts permanents	Rapports d'activités annuels d'AFRISTAT	4	6
			Nombre d'interventions/sorties officielles[23] en anglais effectuées par les responsables et les experts d'AFRISTAT		16	25
Objectif spécifique 7.3 : Soutenir la production régulière des statistiques conjoncturelles conformes aux exigences de qualité						
Résultat spécifique attendu 7.3 : AFRISTAT propose des conditions de travail attractives à son personnel.	**7.3.1 :** Mise à la disposition du personnel des équipements et de la logistique nécessaires pour un meilleur rendement professionnel	AFRISTAT dispose d'équipements de travail adéquat pour son personnel.	Taux d'obsolescence des ordinateurs	Rapport sur l'état du Patrimoine (compte matières)	58 %	30 %
			Taux d'obsolescence des climatiseurs		91	50
	7.3.2 : Renforcement du climat social propice ainsi que de la responsabilité sociale en entreprise au sein d'AFRISTAT	AFRISTAT réduit la dette sociale et garantit une assurance retraite pour les experts.	Tendance de la situation de la dette sociale (hausse, stable, baisse)	Rapport sur la RSE à AFRISTAT	PM	Baisse
			Situation de l'assurance retraite des experts (améliorée, inchangée, dégradée)		PM	Améliorée
	7.3.3 : Finalisation et adoption du nouveau statut du personnel d'AFRISTAT	Le personnel d'AFRISTAT est régi par un cadre de gestion plus moderne et avantageux sur le plan social.	Communiqué confirmant l'adoption du nouveau statut du personnel	Rapports d'activités / Compte rendu du Conseil des Ministres d'AFRISTAT	Non	Oui

[23] Communiqués de presse, interviews, communications, publications, articles scientifiques ou de presse, etc.

ANNEXE 3 : Glossaire

■ Activités menées

Il s'agit de l'activité ou des activités qui sont réellement entreprise(s) pour produire le changement voulu et programmé.

■ Cadre logique

Le cadre logique est un outil de gestion pour améliorer la planification et l'évaluation des projets. Actuellement utilisé par beaucoup d'organismes de développement, le cadre logique est constitué d'éléments essentiels pour comprendre et gérer une intervention de manière simple, systématique et compréhensible.
L'objectif du cadre logique est double : (i) éviter de négliger, lors de la préparation et de l'exécution des projets/programmes, un ou plusieurs facteurs indispensables à leur réussite ; (ii) mettre en exergue la discipline nécessaire à laquelle on doit se soumettre afin de prendre, tout au long du cycle des projets /programmes, les décisions aux moments voulus.
Théoriquement, le cadre logique est une matrice composée de quatre colonnes interdépendantes. Ces différentes composantes sont :

- la description du projet (première colonne) ;
- les indicateurs objectivement vérifiables (deuxième colonne) ;
- les sources de vérification (troisième colonne) ;
- les hypothèses ou suppositions (quatrième colonne).

Dans la pratique, les institutions l'adaptent selon leur besoin. Ainsi, dans le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025, le cadre logique est élaboré succinctement et comporte six colonnes correspondantes aux items ci-après : (i) résultats attendus[24] ; (ii) principales activités ; (iii) indicateurs ; (iv) sources de vérification ; (v) valeur de référence (ou de base) 2021 et (vi) cible 2025. Ce cadre logique reste conforme à la matrice théorique car les deux premières colonnes participent à la description du programme, tandis que les deux dernières constituent une synthèse des hypothèses et ou suppositions.
Chaque année, le programme stratégique sera décliné en plan d'action auquel sera associé un cadre logique détaillant les activités ainsi que les résultats.

■ Gestion axée sur les résultats

La Gestion axée sur les résultats est un modèle de planification ayant une logique qui facilite la gestion, l'apprentissage et la responsabilisation tout au long d'un projet ou d'une programmation annuelle ou pluriannuelle d'un organisme. Cette méthode permet de décrire clairement les changements qu'un organisme veut réaliser, une fois les activités planifiées sont terminées (Guide de gestion axée sur les résultats, Lyne Bouchard. 2005).
La GAR est :

- un mode de gestion centré sur les résultats à obtenir ;
- une stratégie générale de gestion visant à modifier la façon dont fonctionnent les institutions, en mettant l'accent sur les moyens d'améliorer leur efficacité, c'est-à-dire, d'obtenir des résultats.

La GAR est basée sur le travail d'équipe et une approche participative qui cherche à lier les efforts d'un organisme avec les résultats attendus. Il est aussi une méthode de gestion selon laquelle un organisme veille à ce que ses procédés, produits et services contribuent à la réalisation de résultats clairement définis.

■ Groupe cible

Le groupe cible est l'ensemble des bénéficiaires d'une intervention, d'un projet ou d'un programme.

[24] La colonne « Résultats attendus » renseigne sur le résultat synthétique de l'objectif spécifique tandis que la colonne « Résultats spécifiques attendus » présente les résultats escomptés par activité.

Glossaire

Indicateur

Un indicateur est un outil de mesure des progrès ou des tendances. Il oblige les différentes parties impliquées dans un projet à définir de manière précise les éléments de mesure pour appréhender la réalité des résultats atteints grâce à la conduite des activités programmées. Un indicateur doit être formulé de telle sorte qu'il soit objectivement vérifiable, ce qui va faciliter le processus de suivi évaluation.
Il existe plusieurs types d'indicateurs : indicateur de rendement, indicateur de performance, indicateur de pression, etc. Il peut être quantitatif (nombre de participants à un atelier de formation, taux de participation, augmentation ou diminution d'élément donné, etc.) ou qualitatif (niveau de connaissance, niveau des participants, augmentation de la capacité à réaliser tel ou tel activité, etc.).

Mission

La mission constitue la raison d'être de l'organisation traduite dans les termes de son mandat sous forme de rôles et responsabilités. Elle permet de déterminer les buts et de fixer les objectifs de travail de l'organisation.

Objectif global

L'objectif global est la finalité générale du Programme que le Conseil des Ministres d'AFRISTAT fixe pour la période 2022-2025. Il explicite le but vers lequel tendront les efforts de l'organisation durant cette période.

Objectif général

A chaque orientation stratégique est attaché un objectif général que l'on pourrait aussi appeler objectif stratégique. Pour chaque orientation, l'objectif général est le but retenu dans le Programme au terme de la réalisation des activités pour son atteinte.

Objectif spécifique

La réalisation d'un objectif stratégique peut être la résultante de plusieurs actions sous-tendues par des buts spécifiques. Chacun de ces buts constitue un objectif spécifique. Son libellé est plus précis. Il peut se rapporter à une ou plusieurs activités pour lesquelles des résultats sont attendus. L'objectif spécifique constitue un point de référence central permettant de gérer l'action et de mesurer sa réussite ou son échec en termes de bénéfices durables pour le groupe cible.

Orientations stratégiques

Ce sont les grandes lignes de travail issues des discussions au sein des instances dirigeantes de l'organisation. Ce sont des principes directeurs ayant pour but de garantir la cohérence, la convergence et la finalité de toutes les activités à prévoir en conformité avec la mission de l'organisation. Elles permettent une définition des objectifs à atteindre, des résultats à produire et des activités à mener.

Plan d'action

Le plan d'action est un extrait du programme pluriannuel déterminé en fonction des ressources disponibles ou mobilisables pendant la période concernée. Le plan d'action peut être annuel ou glissant sur deux ou trois années. Elaboré sur une période relativement courte, son contenu est plus précis. Le cadre logique qui l'accompagne doit être plus renseigné pour en assurer un meilleur suivi.

Planification stratégique

La planification stratégique est une démarche, un processus de réflexion continu et dynamique qui consiste à :

- fixer un nombre limité de priorités partant de la mission de l'organisation et de sa situation actuelle dans la société d'aujourd'hui et de demain;
- déterminer des objectifs précis mesurables, appropriés à partir des priorités de l'ensemble ;
- déterminer des indicateurs ;

- élaborer un plan d'action;
- évaluer les résultats.

Il suppose de connaître la mission et le présent; de se projeter dans l'avenir; d'établir des priorités; de déterminer des objectifs.

■ Priorités

Dans un programme stratégique ou un plan d'action, tout est important et urgent. La priorité (l'activité, le résultat, etc.) est fixée en tenant compte des éléments suivants : besoin de l'utilisateur (SSN), disponibilité des ressources, capacité d'absorption du bénéficiaire de l'action (la faible capacité peut constituer le principal argument selon les cas), temps de réalisation. Les activités doivent être définies et classées.

■ Programme stratégique de travail

Le programme stratégique de travail (ou stratégie de développement de l'organisation), formulé généralement sur une période de cinq ans, définit les activités majeures nécessaires à la réalisation des orientations stratégiques. Celui d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 comporte aussi les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et leurs sources de vérification, l'évaluation de l'état de départ et du niveau escompté à la fin de la période.

■ Résultats attendus

Il s'agit de changements que l'on s'est fixé à produire à travers la réalisation d'une ou plusieurs activités inscrite(s) dans le programme stratégique de travail ou dans le plan d'action. Un résultat se définit classiquement comme un changement descriptible ou mesurable qui découle d'une relation de cause à effet.

■ Résultats obtenus ou produits

Ce sont les changements réellement provoqués suite aux activités menées. Dans la mesure du possible ils sont quantifiés.

■ Stratégie

La stratégie est un terme emprunté à l'art militaire. Une stratégie est l'approche adoptée dans le but de remporter une guerre et on a coutume de l'opposer à la tactique, autre terme militaire qui désigne la façon de faire intervenir les forces armées sur le champ de bataille. Une tactique vise à atteindre des objectifs plus immédiats et s'inscrit au moins en principe, dans le cadre d'une stratégie plus vaste et à plus long terme.
Du domaine militaire, la stratégie est d'abord passée dans celui des entreprises privées et publiques puis dans celui des économies nationales. Qu'il s'agisse du domaine de la guerre, de celui des entreprises et collectivités diverses ou de celui du développement des nations, une stratégie fixe des objectifs et propose une démarche pour les atteindre. Dans cette assertion, la préposition « et » est importante : la stratégie n'est ni une simple définition des objectifs, ni celle de la voie à emprunter pour les atteindre, mais elle est l'alliance des deux.

■ Sources de vérification

Les moyens ou les sources d'informations nécessaires pour obtenir les indications sur les indicateurs sont une composante importante du cadre logique. Il est important de les définir déjà durant la phase d'étude du programme parce qu'ils impliquent des activités spécifiques qui doivent être planifiées et budgétisées.

■ Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation sont des activités distinctes mais complémentaires. Le suivi est une activité permanente qui utilise la collecte systématique de données se rapportant à des indicateurs spécifiques pour fournir aux gestionnaires et aux principaux partenaires d'un projet ou un programme de développement en cours, des renseignements sur l'étendue du progrès et de la réalisation des objectifs ainsi que sur l'utilisation des fonds

alloués. Il donne l'information sur le degré d'avancement d'un projet ou d'un programme à un moment donné relativement aux cibles et aux résultats. Son but est descriptif.
L'évaluation indique pourquoi les cibles et les résultats ont ou n'ont pas été atteints. Elle vise à expliquer les causes. L'évaluation est l'examen systématique, périodique et objectif d'un projet, d'un programme de développement, en cours ou achevé, incluant sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficacité, l'impact et la viabilité du développement. Une évaluation fournit de l'information crédible et utile, permettant d'intégrer les leçons apprises lors de la prise de décision par les partenaires.

Vision

C'est ce qu'on voit à l'horizon ; c'est la volonté de devenir, c'est à dire nos souhaits ; nos rêves que nous transformons en réalités. La formulation de la vision doit partir des problèmes et défis auxquels l'organisation est confrontée et des aspirations des utilisateurs.
« La vision cherche à bâtir une image forte de l'état auquel on souhaite aboutir dans l'avenir et représente souvent une rupture avec le passé et le présent .» Elle indique ce que nous voulons faire dans le long terme, dix ans et au-delà. C'est un engagement politique qui s'inscrit dans la durée. C'est une déclaration d'intention, mais pas un slogan creux. Pour bien décrire l'image souhaitée, l'énoncé de la vision doit être précis et positif, inspiré et donner de l'énergie.

AFRISTAT
VERSION FRANÇAISE
MALI, DÉCEMBRE 2022

Conception graphique et impression : Imprim Color Bamako

AFRISTAT

LES ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT

Bénin

Burkina Faso

Burundi

Cabo Verde

Cameroun

Centrafrique

Comores

Congo

Côte d'Ivoire

Djibouti

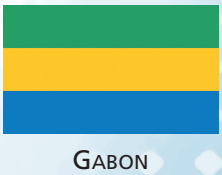
Gabon

Guinée

Guinée Bissau

Guinée Équatoriale

Madagascar

Mali

Mauritanie

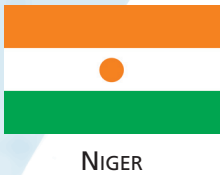
Niger

São Tomé et Principe

Sénégal

Tchad

Togo

ISBN 2-914037-29-5

imprimcolor.bko@gmail.com